

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT ECONOMIE-GESTION

MEMOIRE DE MASTER

ENTREPRENARIAT ET DEVELOPPEMENT

SPECIALITE : FINANCE ET DEVELOPPEMENT

**SUJET : ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE CREDITS
DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE DE LA ZONE
UEMOA**

Présenté par **Seynabou Diaw**

Sous la direction de : Pr Ndiouma Ndour

Soutenu publiquement le 24 Février 2018

Membres du jury :

Pr Abdou A. Niang.....Président du jury

Dr D. K. Ousseynou Diouf.....Examineur

Dr Cheikh Oumar Baldé.....Examineur

Année universitaire : 2016-2017

Sommaire

Sommaire.....	ii
Introduction générale.....	8
PARTIE 1 : Cadre théorique	12
Chapitre 1 : Définition et analyse des concepts	13
Section 1 : Définition des concepts	14
Section 2 : Etude des relations entre les concepts.....	21
Chapitre 2 : Revue de littérature.....	24
Section 1 : Revue critique de la littérature et les théories	25
Section 2 : Les approches de la microfinance.....	31
PARTIE 2 : Cadre empirique.....	35
Chapitre 1 : Méthodologie de la recherche	36
Section 1 : Approche méthodologique	37
Section 2 : Mesure des variables retenues, schéma et modèle d'analyse.....	39
Chapitre 2 : Présentation du contexte de l'étude et analyse des résultats	42
Section 1 : Présentation du contexte	43
Section 2 : Présentation et analyse des résultats, conclusion sur les hypothèses	50
Conclusion générale	60
Bibliographie	62
Annexes	65
Table des matières	70

Sigles et abréviations

BCEAO : Banque Centrale des Etats de L’Afrique de l’Ouest

CGAP : Groupe Consultative pour l’Assistance des Pauvres

FMI : Fonds Monétaire International

GEC : Groupement d’Epargne et de Crédit

IMF : Institution de microfinance

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africain

PARMEC : Programme d’Appui à le Réglementation des Mutuels d’Epargne et de Crédits

Liste des figures

Figure 1: Fonctions d'une IMF	15
Figure 2: schéma d'analyse	39

Liste des tableaux

Tableau 1: Mesure des variables	39
Tableau 2 : Résultats du test d'Hausman	51
Tableau 3 : Résultats du modèle à effets aléatoire	52
Tableau 4 : Résultats du test d'hétéroscedasticité de Breusch- Pagan	53
Tableau 5 : Résultats du test de Durbin-Watson	54
Tableau 6 : Test de normalité des résidus	54
Tableau 7 : Résumé de la significativité des variables d'étude.....	56
Tableau 8 : Hypothèse H1 portant sur les indicateurs financiers	57
Tableau 9 : Hypothèse H2 portant sur les indicateurs sociaux	57

Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition des points de services	46
Graphique 2: Répartition des bénéficiaires	46
Graphique 3 : Répartition du nombre de crédits accordé.....	47
Graphique 4 : Répartition des crédits en souffrance	47
Graphique 5 : Répartition des encours de crédits.....	48
Graphique 6 : Répartition de l'épargne	48
Graphique 7 : Répartition des fonds propres.....	49
Graphique 8 : Evolution du taux de portefeuille à risque.....	49

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements à ma famille, et plus précisément à mes parents qui m'ont toujours soutenus et poussés à continuer mes études. C'est en partie grâce à eux que j'en suis là aujourd'hui et que ce présent travail a pu voir le jour dans de très bonnes conditions.

Je souhaite également remercier tous les professeurs rencontrés lors de mon cursus universitaire, qui ont contribué à mon apprentissage et particulièrement au Professeur Ndiouma NDOUR, mon directeur de mémoire, pour sa disponibilité, sa pédagogie et ses remarques qui m'ont été d'une grande aide autant lors de la réalisation de ce mémoire, que durant ses cours.

Et enfin, je tiens à faire une petite dédicace à tous mes camarades de Master 2 Finance et Développement, avec qui, l'année a été agréable à passer.

Introduction générale

1.1 - Contexte

Dans les pays en développement, la microfinance se présente comme un moyen de lutte contre la pauvreté. En 2004, un certain nombre de chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Sud se sont engagés à soutenir les IMF et à faciliter leur insertion dans le circuit financier classique lors du 10ième sommet de la Francophonie. A cela s'ensuit la nomination de l'année 2005 par les Nations Unies comme l'année internationale du crédit et aussi l'octroi du prix Nobel de la paix au fondateur de la Grameen Bank M. Yunus, en 2005. Fournir des services financiers aux plus pauvres, c'est le défi que s'est donné la microfinance.

En effet, la crise économique des années 80 dans l'ensemble de l'UEMOA¹ qui suit les années de sécheresses a eu un effet positif en changeant la mentalité des hommes qui conscients qu'ils ne pouvaient intervenir seuls aux besoins familiaux, ont accepté que leurs femmes se lancent dans des activités génératrices de revenus. La microfinance a permis à ces femmes de financer leurs activités, de créer de petites entreprises qui génèrent des revenus et enfin de résoudre les problèmes d'emploi et de la croissance économique. Sans ce financement l'activité économique demeure circonscrite (Hasmeni et al, 2003).

Toutefois, le secteur de la microfinance doit mettre l'accent sur son portefeuille de crédits qui permet son développement en évitant certains risques comme le risque de contrepartie qui constituent un frein à la pérennité des institutions de microfinance.

1.2 - Problématique de la recherche

Pour fonctionner efficacement et assurer sa pérennité toute organisation nécessite une remise en question permanent de sa gestion tant matérielle que financière. Pour cela, elle doit procéder à une analyse de son portefeuille de crédits lui permettant de connaître les indicateurs auxquels les IMF doivent mettre l'accent pour assurer leur viabilité et leur pérennité. Selon Microrate-technical Guide, Le portefeuille de crédits d'une institution de microfinance représente son principal actif. Cependant le portefeuille de crédits est également la source de risque la plus importante. Pour les IMF dont les crédits ne sont généralement pas couverts de garanties, la qualité du portefeuille est absolument cruciale. En outre, la qualité de

¹ UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine. Il comprend 8 pays membres (le Benin, le Burkina-Faso, la cote d'ivoire, le Niger, le Sénégal, le Togo, la Guinée Bissau) et partage une monnaie unique le CFA lié à l'euro par une parité fixe de 1euro pour 655,957

cet actif, et donc le risque qu'il pose, est assez difficile à mesurer. Ce qui nous mène vers une recherche des problèmes posées par son développement et son évolution. Toutefois, il est noté que depuis les années 2000, nous remarquons une dégradation de la qualité du portefeuille de crédits des IMF de la zone. Selon les indicateurs de la BCAO et de la CGAP², un taux de dégradation du portefeuille inférieur ou égal à 5% traduit une bonne image du portefeuille de crédits, dans le cas contraire, l'institution subit une perte.

L'octroi de microcrédits engendre des coûts administratifs et opérationnels qui sont supérieurs à ceux supportés par les banques (Fernando, 2006). Le microcrédit nécessite des études administratives, des visites de terrain, des formations et dépenses qui impactent sur les montants des crédits. A cela, il faut y'ajouter les pertes sur créances douteuses, les coûts des ressources financières et la dépréciation des actifs engendrée par l'inflation (Rosenberg, 1997).

Lanha (2002), le rôle de la microfinance s'est accéléré dans les économies en développement depuis les années 1989. Cette situation s'est manifestée avec la mise en place d'institutions spécialisées dans le suivi et l'évaluation du secteur. C'est le cas du Groupe Consultative d'assistance au Pauvre (CGAP) et du programme d'Appui à la Réglementation des Mutuels d'Epargnes et de Crédit (PARMEC) de la zone UEMOA. Ces institutions ont pour rôle d'aider les IMF à atteindre leur performance financière et sociale qui contribuent à améliorer leurs activités.

Cette étude s'inscrit dans la problématique liée à l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédits des IMF, compte tenu de la dimension financière et sociale. Ce qui nous pousse vers la question de recherche suivante :

Quels sont les indicateurs explicatifs du portefeuille de crédits des institutions de microfinance de la zone UEMOA ?

De cette question de recherche principale découle deux questions spécifiques :

- ✓ Les indicateurs financiers impactent-ils le portefeuille de crédits ?
- ✓ Les indicateurs sociaux impactent-ils le portefeuille de crédits ?

La mesure de la qualité du portefeuille la plus couramment utilisée dans l'industrie de la microfinance est le Portefeuille à Risque (PAR). Il montre la partie du portefeuille de crédits «contaminée» par les impayés (retards de paiement ou non-paiement) et présentant donc un risque de ne pas être remboursé.

² CGAP : Consultative Group to Assist The Poorest

1.3 - Objectifs de la recherche

Dans cette recherche les objectifs se déclinent en objectif général et en objectifs spécifiques.

✓ **Objectif général :**

- L'objectif général est d'analyser l'impact des indicateurs financiers et sociaux sur le portefeuille de crédits.

✓ **Les objectifs spécifiques :**

- Analyser l'impact des indicateurs financiers sur le portefeuille de crédits.
- Apprécier l'incidence des indicateurs sociaux sur le portefeuille de crédits.

1.4 - Hypothèses et sous-hypothèses de recherche

Ces deux hypothèses sont posées à fin d'atteindre les objectifs ci-dessus :

• **H1 : Les indicateurs financiers ont un impact sur le portefeuille de crédits des IMF :**

- H1-1 : les crédits en souffrance ont un effet positif sur le portefeuille à risque ;
- H1-2 : les encours de crédit ont un effet négatif sur le portefeuille à risque ;
- H1.3 : l'épargne a un effet positif sur le portefeuille à risque ;
- H1.4 : les fonds propres ont un effet positif sur le portefeuille à risque.

• **H2 : les indicateurs sociaux contribuent à l'amélioration du portefeuille de crédits des IMF :**

- H2-1 : le nombre de points de service à un effet positif sur le portefeuille à risque ;
- H2-2 : le nombre total de bénéficiaires à un effet positif sur le portefeuille à risque ;
- H2.3 : le nombre de crédits accordés a un effet positif sur le portefeuille à risque.

1.5 - Intérêt du sujet

Compte tenu de l'importance des IMF et leur contribution dans l'économie de l'UEMOA et dans la lutte contre le chômage et la pauvreté, notre travail présente un double intérêt d'une part un intérêt théorique et d'autre part un intérêt pratique.

Intérêt théorique : l'étude va permettre au monde universitaire d'avoir des connaissances supplémentaires sur les variables déterminantes du portefeuille de crédits des IMF.

Intérêt pratique : le document va permettre aux professionnels des IMF de mener des politiques visant à améliorer d'avantage leur portefeuille de crédits.

1.6 - Plan de rédaction

Notre plan s'articulera comme suit :

Une première partie qui est le cadre théorique est subdivisée en deux chapitres : le chapitre premier représente la définition des concepts et l'étude des relations entre les concepts ; le deuxième chapitre aborde la revue critique de la littérature et les différentes approches de microfinance.

Une seconde partie consacrée à la partie empirique et qui est subdivisée en deux chapitres : la première aborde la méthodologie de la recherche ; la deuxième est consacrée à la présentation du contexte de l'étude et analyse des résultats qui découlent sur une vérification des hypothèses de la recherche.

PARTIE 1 : CADRE
THEORIQUE

Chapitre 1 : DÉFINITION ET ANALYSE DES CONCEPTS

Section 1 : **Définition des concepts**

Le portefeuille de crédits est l'élément fondamental de chaque institution de microfinance. D'où la croissance des IMF se traduit généralement par une augmentation de la taille de son portefeuille. Mais avant d'aborder la définition du concept de portefeuille nous allons commencer par celle d'IMF.

1.1 - Concepts d'IMF

Une institution de microfinance connue dans l'espace UEMOA sous le terme de Système Financier Décentralisé (SFD) est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers. Aujourd'hui encore, pour beaucoup de personnes et pour le grand public en particulier, la microfinance se confond avec le microcrédit. Elle désigne les dispositifs permettant d'offrir des crédits de faible montant « microcrédits » à des familles pauvres pour les aider à conduire des activités productives ou génératrices de revenus leur permettant ainsi de développer leurs très petites entreprises.

1.1.1 - Objectifs des IMF

Les IMF sont obligés dans leurs activités d'atteindre à la fois des objectifs sociaux (amélioration du niveau de vie et financement d'activités génératrices de revenu) et financiers (hausse des taux de remboursement, baisse des taux d'intérêt, hausse du volume des microcrédits). Cet état de fait est qualifié par Morduch (1999) de schisme à cause du dilemme existant dans la satisfaction des objectifs financiers et sociaux à la fois.

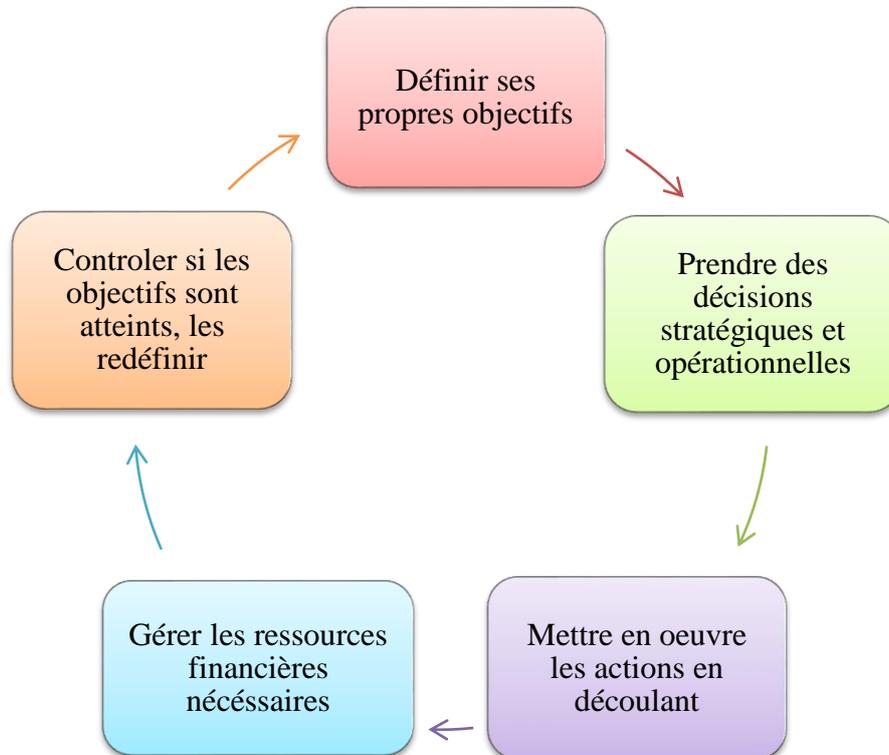
1.1.2 - Impacts des IMF

Les IMF contribuent à la réduction du taux de chômage ; améliorent la croissance économique ; développent l'activité bancaire par exemple lorsque le bénéficiaire réussit dans son microentreprise, il dépasse les limites imposés par la finance classique et peut désormais s'adresser directement à une banque pour le financement de ses projets CGAP (2003). On note l'augmentation et la stabilisation des revenus des bénéficiaires des IMF ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie.

1.1.3 - Fonction d'une IMF

Afin d'assurer sa durabilité d'action, une IMF doit être capable d'assumer chacune des cinq fonctions suivantes :

Figure 1: Fonctions d'une IMF



Source : Boyé et al, 2009 dans Alison. F (2006)

1.1.4 - Les produits financiers de la microfinance

Les services offerts par la microfinance ne se résument pas seulement aux microcrédits. Ils s'étendent pour inclure aussi plusieurs produits d'épargne, d'assurance et de transfert d'argent. L'accès à des services stables permet aux pauvres d'augmenter leurs revenus, acquérir des actifs et diminuer leurs vulnérabilités face aux chocs externes (Littlefield et Kneiding, 2009).

a) Microcrédit

C'est un système d'aide sociale qui consiste à attribuer des prêts de très faibles montants à des entrepreneurs ou des artisans considérés comme insolvable par le système bancaire formel, ne pouvant donc pas avoir accès à des prêts bancaires classiques. Il a essentiellement tendance à se développer dans des pays pauvres afin de favoriser leur économie par la concrétisation de microprojets (Yunus, 1997).

Il existe deux types de microcrédit qui sont le microcrédit solidaire et le microcrédit individuel.

i) Microcrédit solidaire

Le microcrédit est accordé à un groupe de quatre voire cinq emprunteurs. Chacun se porte garant pour les autres dans le sens si l'un des membres ne rembourse pas son prêt, les autres doivent le faire pour lui.

ii) Microcrédit individuel

Ce prêt est accordé à une personne et un but bien précis. Il sert à financer un projet en particulier. Dans le cas du crédit individuel, l'analyse des dossiers de crédit et les garanties présentées par le client relève de la plus haute importance.

b) L'épargne

L'épargne est un moyen qui permet de diminuer leur vulnérabilité en se protégeant contre les chocs tel que les catastrophes naturelles, les mauvaises récoltes, la perte d'emploi, la maladie et la mort. Donc les personnes épargnent des sommes importantes pour effectuer des dépenses nécessaires pour leur famille ou leur activité professionnelle CGAP (1998).

i) L'épargne obligatoire

Elle se caractérise par des versements obligatoires que doivent réaliser les bénéficiaires d'un crédit. Son montant dépend donc de celui du prêt accordé et doit être versé avant l'octroi du crédit, ou au même moment. Elle est restituée à l'emprunteur une fois son prêt remboursé. Cela représente donc pour les individus une contrainte et surtout un coût d'accès au crédit, plutôt qu'une ressource financière. Mais pour l'IMF, elle lui permet de se constituer une source de financement sans coûts de collecte et bloquée, d'avoir une garantie facile à mettre en place, de créer un fonds de réserve.

ii) L'épargne obligatoire volontaire

C'est une épargne versée sur un compte bloqué pendant une durée déterminée pouvant aller de quelques mois à plusieurs années. Ce compte doit être régulièrement rémunéré. Ce compte permet aux IMF de pouvoir faire des anticipations, et de prévoir et planifier la gestion de la liquidité des dépôts. Etant bloquée pendant un certain temps, elle est prêtée aux clients désirant un crédit.

iii) Les dépôts à vue et les comptes semi-liquides

Il s'agit des comptes d'épargne les plus liquides, ils n'ont aucune contrainte ; les clients y déposent et y retirent de l'argent comme bon leur semble. Cependant, les institutions de microfinance imposent souvent des limites dans le nombre et le montant de retrait ; en effet, des mouvements de retraits trop nombreux, surtout pour des petites sommes, font subir à l'IMF des coûts de gestion trop élevés. De plus, autre désavantage pour l'IMF, les dépôts à vue ne peuvent pas être recyclés en crédits puisqu'ils n'ont pas de durée déterminée et peuvent donc être retirés à n'importe quel moment.

c) Transfert d'argent

Un transfert consiste à déplacer de l'argent d'un acteur à un autre, qu'il s'agisse d'individus, d'entreprises, d'administrations ou d'une combinaison quelconque de ces entités. Avec le développement des paiements mobiles et des autres technologies de paiement dans les pays en développement, les transferts sont de plus en plus souvent réalisés électroniquement, ce qui les rend plus sûrs, plus rapides et plus efficaces que par le passé.

d) Micro-assurance

la micro-assurance est une assurance assortie d'avantages et de primes de faible montant ou comme des instruments de regroupement de risques dont la finalité est de préserver les vies humaines et les avoirs de ménages à faible revenu (CGAP, 2012). Donc la micro-assurance est un système qui utilise le mécanisme de l'assurance et dont les bénéficiaires sont au moins en partie des personnes exclues des systèmes formels de protection sociale, en particulier les travailleurs de l'économie informelle et leurs familles. La micro-assurance aide les gens à gérer des événements inattendus. D'où la santé, les biens, l'agriculture, l'assurance-vie sont des domaines qui peuvent être couverts par la micro-assurance.

1.2 - Concept de crédit

Etymologiquement, le mot crédit est d'origine latine «credere» qui signifie : « avoir confiance » ; « se fier à ». Il désigne « un acte de confiance se traduisant par un prêt en espèce ou en nature consenti par une personne, en contrepartie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance. Le dictionnaire Larousse définit le crédit comme étant «un acte par lequel une banque ou un organisme financier effectue une avance

de fonds, délai accordé pour un remboursement du montant de l'avance». Ainsi défini, on distingue alors deux types de crédits selon leur mode d'usage : le crédit non productif effectué par les ménages dans le but de l'acquisition des biens ou des services liés directement à la consommation et le crédit productif qui est destiné à l'investissement sollicité par des personnes physiques et morales dans le but de réaliser un projet nouveau, ou d'étendre une activité existante.

1.3 - Le portefeuille de crédit des IMF

Le portefeuille de crédits d'une IMF est l'ensemble des différents types de crédits qu'elle a accordé à ses clients à court ou à moyen terme qui comprend les facilités de crédit de nature directe ou indirecte (Affissou et al, 2010). Il représente parfois une part importante dans les actifs d'une institution de microfinance et par conséquent leur principale source de revenus à travers les intérêts générés (Nzongang et al., 2010). C'est le poste le plus susceptible de comporter des anomalies significatives. Le portefeuille est la principale source de risques d'exploitations pour une IMF, la plupart des faillites d'institution de microfinance sont dues à la détérioration de la qualité du portefeuille de crédits.

1.3.1 - Généralité sur l'examen du portefeuille de crédits

Trois éléments principaux doivent être pris en considération lors du planning de l'examen du portefeuille : les caractéristiques propres à l'activité de microcrédit, l'étendue de l'examen et les systèmes à évaluer.

a) Caractéristique de l'activité de crédit d'une IMF

Les activités des institutions de microfinance sont souvent largement dispersées géographiquement. C'est pourquoi, pour être efficaces, les institutions de microfinance ont besoin de structures opérationnelles légères et décentralisées. Ces facteurs rendent plus délicat le maintien de systèmes efficaces d'information et de gestion du portefeuille. La décentralisation implique qu'un petit nombre de personnes participe au processus d'approbation, de décaissement, de suivi et de recouvrement des crédits. Elle peut également accroître le risque d'erreur ou de manipulations frauduleuses lors du transfert de l'information des agences au siège.

b) L'étendue de l'examen du portefeuille

Pour déterminer l'étendue de l'examen des soldes du portefeuille de crédits, les clients et les auditeurs doivent donc prendre en compte le degré de développement de l'institution de microfinance :

➤ Phase de démarrage

À ce stade, l'institution de microfinance est de petite taille, disons moins de 3000 clients. Ce qui fait que l'attention de la direction se concentre davantage sur le développement d'une méthodologie de crédit adéquate que sur les systèmes d'information et de contrôle.

➤ Phase de transition

Certaines institution de microfinance se trouvent en phase de transition trois à cinq ans après avoir débuté leur activité. Elles ont tendance à maintenir un rythme élevé de croissance, accroissant leur clientèle de 50 à 100%.

L'institution de microfinance en phase de transition réalise qu'elle ne peut continuer à se développer sans mettre en place des systèmes plus élaborés. Dans ce cas il est nécessaire de procéder à des tests plus détaillés du portefeuille car les risques augmentent du fait que le volume d'activité ne permet plus un contrôle des dirigeants aussi approfondi qu'auparavant.

➤ Phase d'institutionnalisation

À ce stade, l'institution de microfinance compte plus de 15 000 clients, une centaine d'employés et une douzaine d'agences. Les risques de mauvaise gestion des crédits, de camouflage des retards et de fraude sont de plus en plus importants. Ce qui veut dire que l'institution doit effectuer un examen approfondi de son système de suivi de portefeuille.

c) Les systèmes associés au portefeuille de crédit

Trois systèmes principaux sont associés au portefeuille de crédits de l'institution : le système comptable, le système de suivi des crédits et le système de gestion des crédits.

➤ Le système comptable

Le système comptable reçoit des informations sur chaque opération de crédits mais son but est de produire une information globale qui alimente les états financiers.

➤ Le système de suivi des crédits

Le système de suivi des crédits est centré sur l'information relative aux crédits par individu, dont :

- l'identité du client ;

- Le montant décaissé, les conditions du crédit, comme le taux d'intérêt, les commissions, la date d'échéance ;
- Le calendrier de remboursements (montants et date) ;
- Le montant et la date des remboursements perçus ;
- Le montant et la balance âgée des crédits en retards ;
- l'encours de crédits.

Idéalement, le système de suivi des crédits doit contenir ces informations non seulement pour les crédits encours, mais aussi pour les anciens crédits.

➤ ***Le système de gestion des crédits***

Le système de gestion des crédits n'est pas un système d'information, mais concerne plutôt l'ensemble des politiques et procédures, écrites ou non écrites, qui régissent les opérations de crédit de l'institution, à savoir :

- Le marketing du crédit ;
- L'évaluation des clients et des crédits ;
- La taille et les conditions du crédit ;
- l'approbation du crédit ;
- le traitement des décaissements et des remboursements par les agents de crédit et les caissiers ;
- la supervision des clients

1.3.2 - Le risque de crédit

Le risque peut se définir comme un événement qui peut se produire à tout moment et d'une manière imprévue en causant un dommage à autrui. Pour Gero et Amousouga (2006) cités par (Affisou et al., 2009), le risque est un événement aléatoire qui pourrait compromettre un tiers emprunteur d'accomplir ses engagements de remboursement de crédit. Le risque de crédit désigne donc le risque de dégradation de la situation financière de l'emprunteur. Cette dégradation accroît la probabilité de défaut de paiement. Ce qui conduit à la dégradation du portefeuille de crédits.

Section 2 : **Etude des relations entre les concepts**

Cette section traite l'ensemble des relations qui existent entre les différents concepts précédents.

2.1 - Microcrédit et Epargne

L'épargne est liée au microcrédit du fait que tout le monde ne peut pas emprunter, il faut bien que certains prêtent. Les banques elles-mêmes reçoivent des dépôts en même temps qu'elles accordent des crédits. Donc Il est nécessaire que les plus pauvres aient la possibilité d'épargner d'autant plus que nous savons maintenant qu'ils remboursent, et plutôt mieux que ceux qui ont plus d'argent.

2.2 - Microcrédit et Micro-assurance

La micro-assurance est une garantie d'avoir de l'argent en cas de difficultés, comme le crédit qui permet d'améliorer le niveau de vie, elle permet de vivre en plus grande sécurité. Les pauvres ont aussi besoin de s'assurer, et plutôt plus que les riches, et d'autant plus qu'ils sont pauvres.

2.3 - Le portefeuille de crédits et le portefeuille à risque

Le portefeuille à risque est la mesure du portefeuille de crédits des IMF qui indique le taux de délinquance ou taux d'impayé d'une IMF par rapport à une période donnée. Ce taux est mesuré par le rapport entre les crédits en souffrance et l'encours global des crédits. Plus ce taux est inférieur à 5 % mieux est la qualité du portefeuille de crédits de l'IMF, donc il indique de bonne performance financière. À l'inverse, plus ce taux est supérieur à 5%, moins bonne est la qualité du portefeuille de crédits, ce qui indique de mauvaises performance financière, donc un risque de pérennité des activités sur le long terme. L'indicateur 5% est une norme admise par rapport à la réglementation des IMF dans la zone UEMOA.

2.4 - Performance financière et productivité des personnels

La recherche de la performance financière impose aux IMF d'avoir une gestion moderne et efficace de leur personnel et l'intégrer dans leur management des nouvelles technologies d'information qui leur permettront de contrôler leurs coûts opératoires et par conséquent leurs charges de personnel qui sont actuellement démesuré. L'intégration des

nouvelles technologies d'information dans le management permet d'assurer le suivi, l'analyse et le contrôle des activités. Un système d'informations générant des données exactes en temps utile permet aux responsables d'évaluer continuellement la performance, de mieux prévoir les besoins de liquidités, de les anticiper et de faire face aux crises. L'utilisation de ces nouvelles technologies d'information adaptées aux besoins spécifiques des IMF, leur permettra aussi d'offrir des services financiers à des coûts réduits à leurs clients. Par exemple, grâce à son système d'informations, l'IMF indienne Spandana a pu compiler des données fiables et contrôler les performances de l'ensemble de son réseau de 45 succursales (Mishra 1994). C'est également dans cet objectif que 62 banques et IMF ont indiqué qu'elles utilisaient des guichets automatiques et de téléphones portables pour fournir leurs services, en vue de réduire leurs coûts d'octroi du crédit (CGAP15 (2005)). Par ailleurs, l'utilisation des nouvelles technologies d'information permet non seulement de réduire les coûts d'octroi du crédit mais aussi d'augmenter la productivité des agents de crédit, d'offrir des prestations de qualité aux populations les plus pauvres et de contribuer à l'accroissement de la viabilité financière des IMF.

2.5 - Performance financière et qualité du portefeuille de crédits

Les microentreprises, principaux clients des IMF ne fournissent ni garanties matérielles, ni informations financières et comptables fiables aux IMF. Ainsi, la sélection entre les micro-entrepreneurs sans tomber dans un mécanisme d'anti-sélection et la mise en place de contraintes très fortes au remboursement, sont des problèmes cruciaux auxquels les IMF doivent faire face pour atteindre la performance financière. Par conséquent, les IMF doivent inventer des mécanismes d'incitation spécifiques pour distinguer les bons micro entrepreneurs des mauvais. Un des mécanismes est le prêt fréquentiel (Chowdhury, 2007).

L'espoir d'obtenir au cours des périodes suivantes de nouveaux crédits, pour soutenir la croissance de son micro entreprise, et donc à l'amélioration de son bien-être social, est un mécanisme qui permet non seulement de séparer les micro entrepreneurs aux possibilités de remboursement douteux des bons, mais aussi d'améliorer la qualité du portefeuille à risque.

Ce mécanisme de sélection des micro-entrepreneurs douteux des bons permet d'éviter le phénomène de contagion perverse qui pourrait se répandre chez les emprunteurs à risque faible qui trouveront qu'il est stupide de rembourser leur crédit alors que les autres ne le font pas. Ceci a pour conséquence d'accélérer la détérioration de la qualité du portefeuille et de contribuer à une dégradation de la performance financière de l'IMF. Outre les prêts

dynamiques, plusieurs méthodes de gestion des risques sont de mise. Entre autre, le crédit Scoring (Schreiner, 2003) et le prêt de défaillance (Lanha, 2004) qui est basée sur les possibilités d'échelonnement dans le remboursement du micro crédit. Pour Gebons et Meehan (2000) c'est le portefeuille à risque et non le taux de remboursement des prêts qu'il faut d'avantage maîtriser pour améliorer la qualité du portefeuille des IMF car le classement chronologique des arriérés de paiement permet de classer les prêts du portefeuille selon différents niveaux de risque pour le calcul des provisions pour pertes sur prêts des IMF. De telles informations permettent aux responsables de prendre des décisions en toute connaissance de cause, notamment en ce qui concerne les points faibles de leur institution qui peuvent entraîner une situation de crise si l'on n'effectue pas les corrections indispensables.

Les prêts de groupes avec caution solidaire sont souvent utilisés comme mécanisme de minimisation du risque de défaillance afin d'améliorer le rendement des portefeuilles des IMF pour atteindre la viabilité financière (Pitt and Khandker 1998, Ghatak 1999, Armendariz de Aghion B et Morduch 2000, Laffont and Nguessam 2000, Casar et al 2007). Hermes, Lensink et Mehrteab (2006) notent que la surveillance du leader du groupe, grâce à ses attaches sociales et sa connaissance du milieu, joue un rôle déterminant dans l'amélioration des taux de remboursement. Ahlin et Townsend(2007), et Casar et al (2007) notent que les sanctions sociales sont également des moyens de prévenir les défauts de remboursement dus à une mauvaise volonté de certains membres du groupe, pour contribuer à la performance financière des IMF. C'est dans cette même optique que Cull, Kunt et Morduch (2007) notent que les prêts de groupe ont un impact positif sur la qualité du portefeuille de crédit des IMF. En effet, ils montrent que le portefeuille à risque augmente en fonction du taux d'intérêt appliqué, pour la plupart des IMF utilisant les prêts individuels, et qu'au-delà du seuil de 60%, une augmentation de ces taux n'est pas associée à des profits dans la durée pour ces dernières, ce qui n'est pas le cas pour les IMF qui s'appuient sur la méthodologie de prêt à des groupes solidaires. Ces résultats renforcent l'idée selon laquelle la surveillance et le contrôle des pairs (Stiglitz J.E. 1990) pour minimiser l'aléa moral et l'étendue des relations sociales parmi les membres du groupe et du personnel de l'IMF (Woolcock, 2001) contribuent à la viabilité préenne des IMI.

Chapitre 2 : REVUE DE LITTÉRATURE

Section 1 : **Revue critique de la littérature et les théories**

Dans cette section, il est question pour nous de parcourir dans un premier temps les travaux des auteurs qui ont traité les thèmes en rapport avec notre sujet. Par la suite, nous mettrons un accent sur le cadre théorique. En effet, il va sans dire que chaque thème de recherche en sciences économique et de gestion se rapporte à un cadre théorique bien défini. De ce fait, nous ferons allusion à la théorie de l'agence, de l'asymétrie de l'information, puis à celle de la sélection adverse et enfin à la théorie de l'aléa moral.

1.1 - **Revue critique de la littérature**

Dans la littérature de la microfinance, certains auteurs ont déjà fait allusion à la notion des impayés donc nous évoquons dans le cadre de notre travail. Nous allons tenter de rapprocher leurs analyses et leurs conclusions pour élucider notre argumentation.

(Honlonkou, Acclasato, Quenum, 2001) ont réalisé une étude sur la problématique de remboursement de crédit dans les systèmes financiers décentralisés (SDF) et garantie des prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin. Ils ont abouti à la conclusion suivante : la performance des IMF en matière de remboursement est liée aussi bien aux caractéristiques des caisses (caractéristiques du gérant, supervision adéquate après l'obtention du crédit), aux activités financières qu'aux caractéristiques des clients (sexe, proximité géographique de la caisse, type de garantie, volume d'activités, l'expertise accumulée dans l'activité à financer et la taille de l'emprunt).

(Lanha, 2002) quant à lui a étudié la résolution des problèmes d'informations en microfinance analysée à partir de la stratégie de Vita Micro Bank. Il a d'abord présenté les problèmes d'informations et les modèles théoriques de leurs résolutions. Après, il a poursuivi dans l'identification des relations entre la défaillance de remboursement de crédit et les attributs du micro-entrepreneur. Etant donné que le manque d'informations fiables sur les petits entrepreneurs et leurs projets est la cause essentielle de rationnement de crédit, il en ressort de ses conclusions que : la proportion de défaillance chez les hommes est significativement plus élevée que celle des femmes au seuil de 1%. Cette assertion a été confirmée par des études menées par (Nzongang et al., 2010). Par contre, il a trouvé que le niveau d'étude n'est pas un déterminant significatif de la défaillance. Mais à l'inverse, il a observé que la proportion de défaillance chez les alphabètes est significativement plus élevée que celle des analphabètes au seuil de 5%. Il s'ensuit donc que l'âge de l'entrepreneur n'est

pas un facteur de défaillance, alors que l'expérience dans l'activité réduit le risque de cette dernière. Le montant du prêt et les termes de remboursement présentent un grand risque de défaillance. Par contre, les crédits en caution solidaire ont de faible chance d'échec alors que les crédits soutenus par des garanties réelles donnent lieu à plus de défaillance que les autres. (Hudon & Ouro-Koura, 2007) dans une étude des facteurs contingents du taux de remboursement au sein d'une IMF, le cas du Togo montrent que les facteurs contingents tels que le rang du crédit, l'objet du prêt, le lieu de résidence de l'emprunteur et l'âge de l'emprunteur ont une influence significative sur le taux de remboursement de crédit. (Nzongang et al., 2010) ont apporté des limites en termes de performance de remboursement des crédits dans une mutuelle au Cameroun. Ils ont identifié les déterminants du taux d'impayés dans cette institution par une analyse de régression multiple sur les données recueillies sur un échantillon de dossiers de crédits accordés aux mutualistes. Ils montrent que les facteurs liés aux emprunteuses (âge et la disposition d'un revenu complémentaire) et à l'institution (montant du crédit, durée du crédit et les visites des agents de crédit pendant la période de remboursement) déterminent le taux d'impayés dans cette institution.

D'une façon explicite (Azokly, 2010) dans ses analyses, a regroupé les causes des impayés en trois catégories :

- les causes liées à l'institution (l'insuffisance ou manque de suivi des clients financés, dossiers de prêts mal étudiés, violation par le staff des politiques et procédures de mise en place de crédit, fraude des agents) ;
- les causes liées à l'emprunteur (mauvaise gestion de l'entreprise, le non investissement du crédit dans l'entreprise, mauvaise foi) ;
- les causes externes (les catastrophes naturelles telles que les inondations, la sécheresse, l'invasion des criquets migrateurs, le tremblement de terre, maladie du client débiteur ou de ses proches, décès d'un proche du client ou de lui-même).

Selon Ndour (2011) dans ses travaux s'articule sur les déterminants de la performance de remboursement à long terme dans la massification de l'offre de microcrédit des pays en développement : le cas du Sénégal. Il s'est basé sur les facteurs de dimension financière, sociales et de partenariat pour faire cette étude. Il a utilisé le modèle de régression multiple et il est arrivé aux conclusions suivantes : La variable de partenariat financier comme le placement des fonds dans les banques commerciales détermine et influence négativement la performance de remboursement des IMF dans le long terme. Par contre les variables

financières (fonds propres, encours d'épargne, encours de crédit, crédit en souffrance) ont une influence plus significative sur la performance de remboursement à long terme des IMF que les variables sociales (population, population femme, population totale active, le PIB par habitant annuel, le nombre de sociétariats, le nombre de bénéficiaires de crédit et le nombre de points de services).

Ainsi (Ndour & Paget, 2012) dans leur étude comparée d'un effet de choc positif du taux d'impayé sur les performances financières et sociales, le cas des institutions de microfinance du marché sénégalais, ont relevé la relation directe existante entre la performance financière (fonds de garantie, les subventions, les volumes de crédit) et la performance sociale (la proximité géographique, le niveau de vie). Ils concluent ensuite que cette relation indique le degré de qualité du portefeuille à risque sur le long terme.

1.2 - Les théories

La littérature sur le portefeuille de crédit nous révèle que les auteurs qui ont travaillé sur ce thème on fait recours généralement à l'asymétrie d'information, la sélection adverse et l'aléa moral pour expliquer le comportement des individus face au non-respect de leurs engagements dans des situations de remboursement de crédit. Ainsi, nous allons examiner en détails ces théories.

1.2.1 - La théorie d'agence

Avant d'exposer cette théorie, il est souhaitable de passer d'abord en revue sa définition. Elle est une expression applicable au secteur économique désignant une méthode d'analyse des liens entre les différents acteurs œuvrant dans une entreprise. La théorie de l'agence trouve son origine dans le fait que l'entreprise n'est pas une personne morale isolée, elle est toujours en interaction avec ses différents partenaires. Autrement dit, beaucoup de personnes y prennent part à la prise de décisions stratégiques. Parlant de la décision, la théorie de l'agence permet de mettre en lumière le lien de collaboration existant entre les actionnaires propriétaires du capital et les employés. Dans les IMF, les associés (principal) peuvent être très nombreux pour pouvoir assurer la gestion quotidienne de l'institution. Pour cela, ils mandatent les dirigeants (agent) d'assurer cette gestion et de leur rendre compte. Il en découle ainsi une séparation entre la propriété du capital et le pouvoir décisionnel (Brook & al., 2000). Cités par (Ndjetcheu, 2013). Dans cette relation, les intérêts poursuivis par les deux parties sont parfois divergents. En fait, les actionnaires veulent minimiser le risque qui pèse sur leur

capital, alors que les gestionnaires quant à eux cherchent à atteindre à tout prix les objectifs qui leurs sont assignés afin de préserver leur emploi. Dans cette optique, ils prennent des risques énormes parfois au prix du capital des actionnaires.

1.2.2 - L'asymétrie d'information

Cette théorie a été développée par Akerlof en 1970. On dit qu'il y'a asymétrie d'information lorsque la théorie de la concurrence pure et parfaite basée sur l'hypothèse de l'information parfaite entre les différents parties n'est plus respectée. Dans ce cas, chaque partie dispose d'une information que l'autre n'a pas.

Selon (Varian, 1992), on parle d'asymétrie d'information lorsqu'un agent économique est mieux informé que l'autre sur ses propres caractéristiques et les actions qu'il va entreprendre. Le problème d'asymétrie d'information existe d'une part entre les épargnants et les dirigeants de l'IMF et d'autre part entre les dirigeants et les emprunteurs. Ce problème ne traduit pas l'incertitude qui entoure le remboursement des créances tant du côté des dirigeants que des emprunteurs (Ndjetcheu, 2013). En se situant dans le contexte du marché de microcrédit, on remarque que cette situation prévale car c'est l'emprunteur qui connaît exactement sur quoi les fonds qui seront mis à sa disposition seront alloués. Il est toutefois le seul à connaître le risque de défaillance de son projet et sa capacité de se couvrir de ce risque. Il peut donc donner une information pertinente et significative à l'IMF concernant un projet à haut risque dont-il est le seul à détenir l'information juste, dans le simple but d'obtenir son crédit. D'ailleurs le manque d'information fiable sur les entrepreneurs et leurs projets est la cause essentielle du rationnement du crédit. Ce problème universel connaît une acuité dans les pays en développement où les microentreprises relèvent pratiquement du secteur informel (Lanha, 2001). Les auteurs montrent également que l'asymétrie d'information pose généralement deux problèmes à savoir la sélection adverse et l'aléa moral donc nous développerons dans les paragraphes suivants.

a) La sélection adverse

Elle dérive de l'asymétrie d'information développée dans les années 70 par Akerlof. La sélection adverse part du fait que dans la signature d'un contrat, il y'a une partie qui est mieux informée que l'autre, personne n'a confiance à la déclaration de l'autre. Face à cette situation, les enchères sont levées afin que chaque partie se couvre du risque. En ce qui concerne le contrat de crédit, ceux considérés comme très risqués pourraient amener les IMF à augmenter le taux d'intérêt à un niveau qu'elles jugent nécessaire pour se couvrir du risque.

Dans cette logique, le taux d'intérêt élevé attirerait uniquement des projets risqués au détriment des projets moins risqués (Honlonkou, 2001).

Honlonkou (2001) affirme que la sélection adverse ou l'anti sélection se réfère à l'accroissement du risque de sélection de mauvais client par l'IMF en situation d'information incomplète. Elle est donc relative à la situation où les débiteurs de risque élevé et de faible performance sont ceux qui sont susceptible de choisir un programme de crédit à taux d'intérêt élevé contrairement aux emprunteurs à faible risque qui se retire du marché. Les facteurs liés à la sélection adverse trouvent leurs origines dans la croissance rapide du portefeuille, le mauvais ciblage des clients, le sous financement des activités et le rééchelonnement inadéquat des crédits. Par ailleurs, les emprunteurs qui ont assez d'argent pour rembourser peuvent toutefois décider de faire défaut sur le remboursement (Desaii & Meller, 1993) cités par (Honlonkou et al. 2001). Mais la solution du taux d'intérêt élevé pour les projets risqués ne résout pas entièrement le problème de l'anti sélection. C'est pourquoi dans le travail de Lapenu et al. (2002), la sélection et le suivi des comportements des emprunteurs par des personnes de proximité permettent de réduire en partie le problème d'asymétrie d'information. Selon Nzongang et al. (2010), les membres d'une mutuelle filtrent l'accès au crédit et utilisent la pression sociale pour accroître le taux de remboursement. Cette approche sociologique est particulièrement adaptée en zone rurale où les pratiques communautaires restent fortes. Cependant, dans les villes, elle doit être complétée par une bonne technicité, la mise en œuvre des nouvelles méthodes et un suivi approprié pour assurer le taux de remboursement élevé.

b) L'aléa moral

Cette théorie se repose sur l'incertitude de la motivation du client emprunteur à rembourser son crédit, car une fois le crédit obtenu, l'emprunteur n'a plus la même motivation qu'avant le contrat, surtout que lors de l'exécution du projet, les résultats obtenus pourraient ne pas être toujours les résultats escomptés. Les IMF doivent cependant utiliser de bonnes techniques pour stimuler le comportement des débiteurs à être de bonne foi et de respecter les échéances de leurs engagements.

D'après Lanha (2002), dans les problèmes de risque moral, c'est le comportement d'une partie qui est méconnu de l'autre. La partie qui tente de porter une blessure morale à l'autre peut avoir ce comportement avant ou après la réalisation d'un événement sur lequel est basé le contrat. Le problème d'aléa moral repose aussi sur l'incertitude et l'impossibilité de prévoir tous les états de lieux qui pourront subvenir chez les débiteurs rendant ainsi difficile

au banquier de connaître leurs actions futures et de les anticiper. Dans cette situation, la présence d'emprunteurs à haut risque ou défaillants non identifiables par les prêteurs fait augmenter le coût du crédit et impose une externalité négative pour les bons emprunteurs et une externalité positive pour les mauvais emprunteurs (Honlonkou, 2001).

Section 2 : **Les approches de la microfinance**

Deux approches théoriques s'opposent sur les moyens à mettre en œuvre en vue de réduire la pauvreté. Il s'agit de l'approche du bien-être de l'approche institutionnaliste.

2.1 - L'approche du bien-être ou « welfarist approach »

Cette approche est connue aussi sous l'appellation « Crédit Dirigé », c'est-à-dire que l'offre de crédit est basé sur des subventions de l'état, sur des organismes et sur des pays donateurs en vue d'atteindre des objectifs sociaux. Ainsi les taux d'intérêt servis dans ce type de financement sont à bas niveau par rapport à ceux servis sur le marché du crédit. Cette approche a connue des insuffisances qui lui ont valu des reproches de la part des libéraux (Morduch, 1999).

Ces programmes de financement mettaient les bénéficiaires dans une situation de dépendance totale. Ce qui entraînait des charges d'exploitations énormes et les taux de recouvrement étaient trop faibles pour générer une croissance.

Selon J. Morduch (2000), suivant une approche qualifiée de « bien-être », ces subventions avaient pour rôle d'augmenter l'offre de microcrédit au sein d'une clientèle pauvre afin d'améliorer leur niveau de vie. Cependant, cette approche du microcrédit a vite montré ses limites en raison des faibles taux de remboursement observés au niveau des emprunteurs et des coûts de fonctionnement très élevés supportés par les prêteurs. Dans une nouvelle approche théorique de la microfinance qualifiée d'institutionnaliste et basée sur la rentabilité financière, l'amélioration des taux de remboursement entraîne un accès plus élargi du microcrédit d'où la massification de l'offre des fonds prêtables.

2.2 - L'approche institutionnaliste

Cette approche a vu le jour au regard des limites notées sur l'approche du bien-être. Pour les partisans de cette démarche, l'augmentation de l'offre de crédit à elle seul ne suffit pas pour assurer la croissance économique et le développement. Ainsi ce n'est pas le cout financier qui détermine son intérêt pour les petites exploitations mais c'est l'accessibilité du crédit à un plus grand nombre de la population d'où une massification du microcrédit et la pérennisation des institutions de microcrédit. Cependant les auteurs de cette démarche cherchent à mettre en place un système d'intermédiation financière qui offre des services

d'épargne et de crédit sur des bases pérennes (recouvrement constant des prêts) et commerciales (performances des institutions).

2.3 - Deux visions complémentaires

Tandis que la plupart des chercheurs se focalisent sur les différences existant entre l'approche institutionnaliste et l'approche welfariste, il nous semble important de souligner les points de convergence entre ces deux visions. L'approche institutionnaliste et l'approche welfariste relèvent en effet de deux manières d'aborder une même réalité, en vue d'atteindre un objectif identique, à savoir la réduction de la pauvreté et par ricochet l'amélioration du bien-être social des populations les plus démunies.

Dans l'approche welfariste, l'altruisme des apporteurs de fonds constitue le moteur d'une activité basée non sur la recherche du profit, mais sur la recherche de l'utilité sociale.

L'altruisme est considéré comme un trait invariant de la psychologie des donateurs des IMF, qui devrait assurer à lui seul la pérennité de ces institutions. Les donateurs n'attendant pas une rentabilité élevée de leur investissement, les IMF peuvent se concentrer sur les populations les plus pauvres qui présentent également le risque de non remboursement le plus élevé. En se centrant sur les agents économiques le plus démunis, l'activité des IMF permettra ainsi de soulager d'une manière immédiate l'extrême pauvreté et d'enclencher un processus de réduction de la pauvreté. Les fonds prêtés aux plus démunis leur permettent non seulement d'améliorer leur niveau de vie, mais également pour certains d'entre eux d'épargner ou de financer leur propre activité.

Dans l'approche institutionnaliste, les IMF doivent financer en priorité les actifs les moins pauvres. Ceux-ci pourront créer leur entreprise ce qui leur permettra non seulement d'assurer leur propre activité mais également de générer des emplois, favorisant ainsi la croissance économique et le bien-être général (Ayayi, 2007). Dans ce contexte, la rentabilité financière est considérée comme un facteur de pérennisation de la microfinance. Elle permet à la fois de garantir la viabilité des IMF contre les effets de mode ou les changements de politique économique et d'élargir les sources de financement et donc le volume des programmes d'action financés. En obtenant de nouvelles sources de financement auprès des investisseurs classiques, les institutions de microfinance pourront développer leur activité et ainsi toucher une fraction plus importante de la population. Cependant, la nécessité d'assurer aux investisseurs une rentabilité financière minimale doit conduire les IMF à revoir leur mode de sélection des projets financés et à se rapprocher des modes de management des banques

commerciales. Les plus pauvres pourraient ainsi être exclus des programmes de microfinance, alors même que la microfinance leur est destinée.

Au lieu d'opposer radicalement ces deux visions, il pourrait être utile d'en faire la synthèse en dépassant le manichéisme idéologique auquel elles renvoient. Il est probable en effet que pour réduire la pauvreté il soit nécessaire à la fois de financer des programmes destinés aux populations les plus pauvres et d'élargir les possibilités d'action des IMF en mobilisant des sources de financement élargies. L'approche welfariste permet d'impulser un processus qui pourrait être étendu à une plus large échelle dans l'optique de l'approche institutionnaliste. Selon Otero (1990), l'avenir de la microfinance se situe justement à l'intersection de ces deux approches qu'il s'agit de combiner. L'approche welfariste et l'approche institutionnaliste ne représentent pas deux modèles de structuration de la microfinance parmi lesquels il faudrait choisir, mais plutôt deux étapes de développement de la microfinance. Si l'approche welfariste permet d'enclencher un processus en soulageant immédiatement les plus pauvres, seul un élargissement des sources de financement rendu possible par l'approche institutionnaliste permet la pérennisation des IMF et une réelle amélioration du bien-être général.

À ce jour, l'approche institutionnaliste semble dominer dans la recherche académique (Morduch, (2000) ; Woller et al., (1999) ; Brau et Woller, (2002)), ce qui conduit à une commercialisation des IMF (Lapie, (2005) ; Clarck, (2002) ; Woller (2002)). Comme le souligne Guérin (2002), les institutions de microfinance sont en train de passer de la phase de l'expérimentation à celle de la pérennisation. Cette phase suppose de trouver des mécanismes juridiques et financiers propres à favoriser un équilibre entre les approches évoquées et d'éviter deux écueils. Le premier conduirait les institutions de microfinance à oublier leur marché cible pour rechercher des profits immédiats, susceptibles de satisfaire leurs nouveaux investisseurs. Le second pousserait à négliger les principes fondamentaux de la finance, ce qui pourrait conduire à l'échec des programmes de microfinance.

Les praticiens attendent justement des chercheurs des pistes qui leur permettraient de mettre en œuvre les méthodes les plus efficaces pour réduire la pauvreté et assurer la viabilité des IMF. Cela passe notamment par une réflexion sur les modes d'organisation des IMF.

Conclusion de la première partie

Cette première partie de notre recherche a été consacrée au cadre théorique. Elle a abordé la définition et l'analyse des concepts. Nous y avons développé la définition des concepts, l'étude des relations entre concepts. Mais aussi la revue de la littérature : la revue critique de la littérature et les différentes approches de la microfinance.

Nous aborderons la partie empirique en essayant d'apporter des réponses à la question de recherche après vérification des hypothèses. Dans cette partie, nous abordons la méthodologie de la recherche, la présentation du contexte et l'analyse des résultats.

PARTIE 2 : **CADRE**
EMPIRIQUE

Chapitre 1 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Section 1 : **Approche méthodologique**

1.1 - **Approche hypothético-déductive**

Notre travail est une étude basée sur une démarche hypothéco-déductive. Cette démarche permet de fixer au départ un certain nombre d'hypothèses puis de vérifier si les variables explicatives ont une influence significative sur la variable à expliquer afin de confirmer ou infirmer les hypothèses.

1.2 - **Échantillonnage**

Notre échantillon est composé des pays de l'UEMOA sauf la Guinée Bissau. Cette absence se justifie par le fait que la Guinée Bissau est le dernier pays à accéder à l'union donc il se peut qu'il y'ait un problème de stabilité de ses agrégats macroéconomiques.

L'échantillon regroupe 7898 structures composant le système financier décentralisé global de l'UEMOA entre 2000 et 2012 sauf ceux la Guinée Bissau.

Dans l'UEMOA, ces structures sont passées de 1210 points de services en 2000 avec un encours de 115,762 milliards de FCFA, à 5787 points de services en 2012 avec un encours de crédit de 513,421 milliards de FCFA.

1.3 - **Méthode de collecte et de traitement de données**

a) **Méthode de collecte de données**

Les données utilisées sont les données de l'ensemble des SFD globale de l'UEMOA sur une période de 13 années (2000 - 2012). Ces données proviennent dans la base de données au niveau de la direction de la microfinance de la BCEAO.

Nous utilisons donc des données sur panel. Ce type de données se caractérise par leur double dimension : une dimension individuelle et une dimension temporelle. Les données sur panel représentent un mélange de données en coupe instantanée et les séries chronologiques. Elles permettent ainsi d'observer plusieurs entités (dans notre cas, les SFD) pour la période retenue.

b) **Traitement de données**

Les données de l'étude ont été traitées grâce au logiciel STATA. Ce logiciel répond au mieux aux besoins de l'analyse notamment pour l'importation des données du tableur Excel. Ce logiciel permet d'élaborer des régressions sur des séries temporelles comme c'est le cas

dans notre étude. L'estimation des coefficients et les tests économétriques nous indiqueront la manière dont les variables financières et sociales influent sur la qualité du portefeuille à risque.

Section 2 : Mesure des variables retenues, schéma et modèle d'analyse

2.1 - Mesure des variables retenues

Les phénomènes économiques sont caractérisés par l'interdépendance de nombreuses variables. Cela est dû par la variété des variables explicatives susceptibles d'exercer une influence sur une variable expliquée quelconque. A la suite des développements théoriques précédents, nous retenons sept variables explicatives probables, susceptibles d'influencer la qualité du portefeuille à risque.

Tableau 1: Mesure des variables

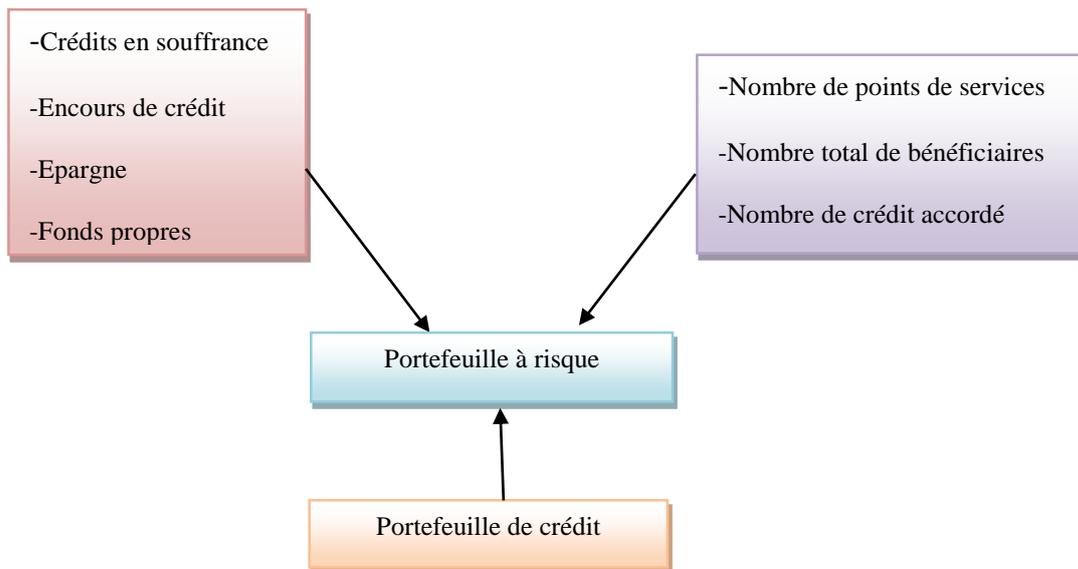
Dimensions	Variables explicatives de la qualité du portefeuille à risque
Financières	- Crédits en souffrance (CS) - Encours de crédits (EC) - Epargne (EP) - Fonds propre (FP)
Sociales	- Nombre de points de services (PS) - Nombre total de bénéficiaire (NB) - Nombre de crédit accordé (CA)

2.2 - Schéma d'analyse

Les hypothèses et sous hypothèses que nous avons posé au départ :

- **H1 : Les indicateurs financiers ont un impact sur le portefeuille de crédits des IMF :**
 - H1-1 : les crédits en souffrance ont un effet positif sur le portefeuille à risque ;
 - H1-2 : les encours de crédit ont un effet négatif sur le portefeuille à risque ;
 - H1.3 : l'épargne a un effet positif sur le portefeuille à risque ;
 - H1.4 : les fonds propres ont un effet positif sur le portefeuille à risque.
- **H2 : les indicateurs sociaux contribuent à l'amélioration du portefeuille de crédits des IMF :**
 - H2-1 : le nombre de points de service à un effet positif sur le portefeuille à risque ;
 - H2-2 : le nombre total de bénéficiaires à un effet positif sur le portefeuille à risque ;
 - H2.3 : le nombre de crédit accordé a un effet positif sur le portefeuille à risque.

Figure 2: schéma d'analyse



2.3 - Modèle d'analyse

Nous optons pour le modèle de régression multiple ou générale, ce modèle permet d'étudier des phénomènes économiques, financiers et sociaux de la forme : $Y_t = a_1X_{1t} + a_2X_{2t} + \dots + a_kX_{kt} + \epsilon_t$. Avec ϵ_t , la variable aléatoire centrée de variance ($\delta^2\epsilon$) indépendante des (k) variables explicatives que sont X_1, X_2, \dots, X_k ; les a_1, a_2, \dots, a_k sont les coefficients réels inconnus à estimer et (t) exprime le temps mesuré en années. Etant donné que nous travaillons avec des données de panel, le modèle en données de panel s'écrit comme un modèle à double indice qui prend la forme suivante :

$$Y_{it} = \alpha + \sum_k \beta_k X_{kit} + \sum_p \lambda_p Z_p' + \epsilon_{it} \quad \text{avec } i = 1 \dots N \text{ et } t = 1 \dots T_i$$

A cet effet, **i** indique les individus et **t** indique le temps. Les variables explicatives X_{kit} sont variables dans le temps, alors que les variables Z_p' (pays par exemple) sont des facteurs non variant dans le temps.

Suivant ce principe, notre modèle de régression multiple à estimer suivant les variables financières, sociales dans les IMF se présente comme suit :

$$(PAR)_{it} = C + a_1(CS)_{it} + a_2(EC)_{it} + a_3(EP)_{it} + a_4(FP)_{it} + a_5(PS)_{it} + a_6(NB)_{it} + a_7(CA)_{it} + \epsilon_{it}$$

Les coefficients a_1, a_2, a_3, a_4 donnent respectivement les estimations des variables financières et les coefficients a_5, a_6, a_7 donnent les estimations respectives des variables sociales ; (C) est la constante ; (ϵ) est le terme d'erreur et PAR est la variable expliquée qui représente le portefeuille à risque qui est la mesure du portefeuille de crédits.

Hypothèses sur les résidus

- $E(\epsilon_i) = 0$

- $V(\boldsymbol{\varepsilon}_t) = \delta^2$ Hétéroscedasticité
- $\text{Cov}(\boldsymbol{\varepsilon}_t, \boldsymbol{\varepsilon}_{t'}) = \mathbf{0}$ quel que soit $t \neq t'$: il y'a absence d'autocorrélation
- $\boldsymbol{\varepsilon}_t \rightarrow N(\mathbf{0}, \delta^2)$

Chapitre 2 : PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE L'ÉTUDE ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Section 1 : **Présentation du contexte**

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africain est née le 10 janvier 1994, à la veille de la dévaluation du CFA. Elle compte huit pays de l'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, et le Togo. Elle couvre une superficie totale de 3 516 200 Km² qui masque des disparités importantes entre le Niger, pays le plus vaste (1 267 000 Km²) et Guinée Bissau, pays le plus petit (36 100 Km²).

1.1 - **Composition des SFD**

Jusqu'en 1993, le secteur de la Microfinance était régi par trois lois : la loi sur les coopératives, la loi sur l'usure et la loi portant réglementation bancaire.

Depuis 1995, le cadre juridique des SFD se compose de plusieurs textes réglementaires. Il s'agit essentiellement :

- De la loi 95-03 du 05 janvier 1995 portant création des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit et de son décret d'application n°97 .1106 du 11 novembre 1997 ;
- De la convention cadre
- Des instructions de la BCEAO.

a) **Les objectifs de la réglementation**

La loi PARMEC (Programme d'Appuis à la Règlement des Mutuelles d'épargne et de crédit) du 5 janvier 1995 fixe un cadre à l'activité de toutes ces institutions.

Les objectifs fondamentaux poursuivis par la loi sur les institutions mutualiste visent à assurer la protection des déposants, à sécuriser les opérations ainsi que le renforcement de la capacité et l'autonomie financière dans les transactions.

- La protection des déposants vise à accroître la crédibilité des IMF en vue d'augmenter leur capacité de mobilisation de l'épargne et de crédit.
- La sécurité des opérations permet la viabilité des institutions à travers l'instauration de règle prudentielle de gestion.
- Le renforcement de la capacité et de l'autonomie financière, par leur regroupement en réseau, devrait leur permettre à terme, de pouvoir constituer si elles le souhaitent leur propre établissement financière ou bancaire.

Cette loi s'applique aux institutions mutualistes ou coopération d'épargne et de crédit exerçant leurs activités sur le territoire de l'UEMOA.

Cependant la loi a aménagé un espace d'exercice aux groupements d'épargne et de crédit et aux organisations de crédit et ou d'épargne. Les groupements d'épargne et de crédit sollicitent une reconnaissance qui ne leur confère pas la personnalité morale. Les autres organisations doivent signer une convention avec le Ministre des Finances. Cette convention une fois renouveler ne peut excéder 5 ans.

b) Modalité d'application

Aucune institution ne peut exercer sur le territoire de l'union monétaire sans avoir été reconnue par le Ministre des Finances du pays concerné.

La protection de la dénomination sociale est assurée et nul ne peut utiliser les appellations ou une combinaison de celle-ci : Coopération d'Epargne et de Crédit ou Mutuelles d'Epargne et de Crédit, Union ou Fédération ni les utiliser pour ses activités, ni créer l'apparence d'une telle qualité, sans avoir été reconnu ou agréé.

Les institutions sont tenues de respecter les règles d'action mutualistes ou coopératives suivantes :

- L'adhésion est libre et volontaire ;
- Le nombre de membres n'est pas limité ;
- Le fonctionnement est démocrate ;
- Le vote par procuration n'est autorisé que dans ces cas exceptionnels ;
- La rémunération des parts sociales est limité ;
- La constitution d'une réserve générale est obligatoire ;
- Les actions visant l'éducation économique et sociale des membres de l'institution sont privilégiées.

Les modalités et les conditions de la reconnaissance ou de l'agrément sont déterminées par décret. C'est le Ministre chargé des finances qui prononce la décision d'agrément.

c) Les instructions de la BCEAO

La commission bancaire de la BCEAO a instauré un ensemble d'instructions et de règles prudentielles destinés à sécuriser les systèmes financière décentralisés. Ces instruction sont au nombre de huit :

Les instructions numéros 1, 2, 3,4 et 5 fixent le modèle de présentation des états financiers des systèmes financiers décentralisés, de même que leur contenu :

- La situation patrimoniale ;
- L'état de formation du résultat ;
- Les états annexes.

L'instruction numéro 6 fixe les ratios prudentiels que les systèmes financiers décentralisés doivent respecter.

L'instruction numéro 7 contraint les systèmes financiers décentralisés à produire un rapport annuel.

L'instruction numéro 8 contraint les structures et organisations relevant du régime de la convention cadre à répondre à produire un rapport annuel.

d) Les opérations que les SFD sont autorisés à faire

Les institutions de microfinance doivent effectuer les opérations suivantes :

- **Opérations de collecte de dépôts** : ce sont les fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis avec le droit d'en disposer dans le cas de son activité, à charge pour lui de les restituer à la demande des déposants selon le terme convenus ;
- **Opérations de prêts** : sont considérées comme opérations de prêt tout acte par lequel une IMF met à titre onéreux, des fonds à la disposition d'un membre ou d'un client à charges pour ce dernier de les rembourser à l'échéance convenu ;
- **Opérations d'engagement par signature** : ce sont tous les actes par lequel un SFD prend, dans l'intérêt d'un membre ou d'un client, un aval, une caution ou une garantie.

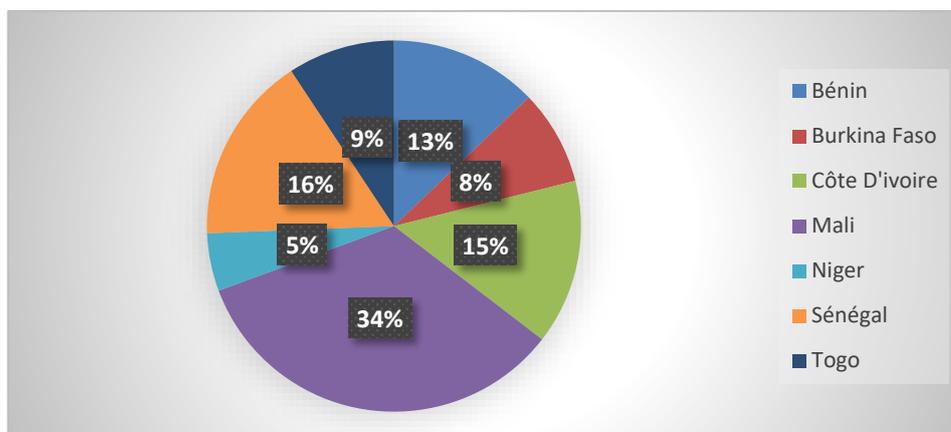
e) La promotion du secteur

En vue d'assurer une bonne promotion du secteur de la microfinance, plusieurs pays de l'UEMOA (Sénégal, Bénin, Burkina ; Mali, Côte d'Ivoire) ont mis en place une direction de la microfinance qui est principalement chargée :

- d'assurer la promotion et le développement du secteur ;
- d'assurer la politique générale du gouvernement en matière de microfinance ;
- d'appuyer la professionnalisation du secteur de la microfinance.

1.2 - Situation de la microfinance dans l'UEMOA

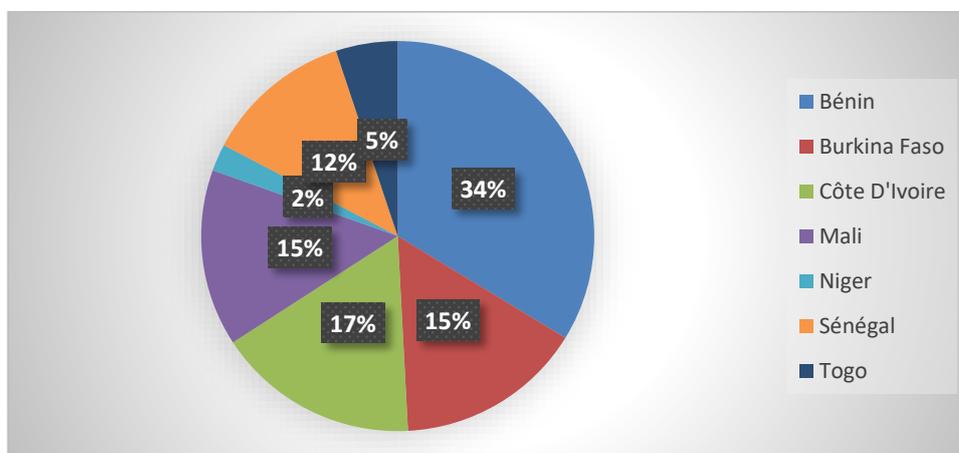
Graphique 1: Répartition des points de services



Source : Auteur (à partir des données de la BCEAO)

Le Mali, le Sénégal, la Côte d'ivoire et le Bénin sont les pays qui disposent de plus de points de services. Le Togo, le Niger et le Burkina sont les pays les moins fournis en points de services.

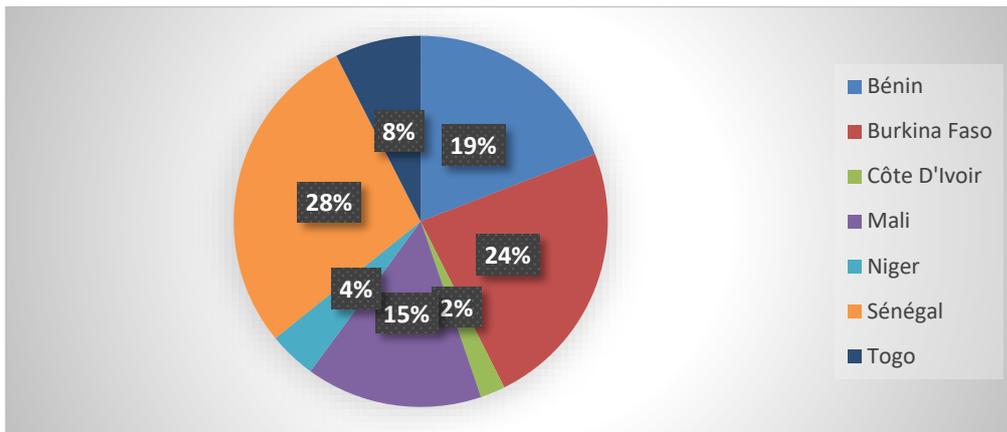
Graphique 2: Répartition des bénéficiaires



Source : Auteur (à partir des données de la BCEAO)

Le Bénin, le Burkina et la Côte d'ivoire sont les pays qui touchent le plus de bénéficiaires des services financiers des IMF. Le Niger et le Togo sont les pays de l'union dont le secteur de la microfinance compte le plus faible nombre de bénéficiaires.

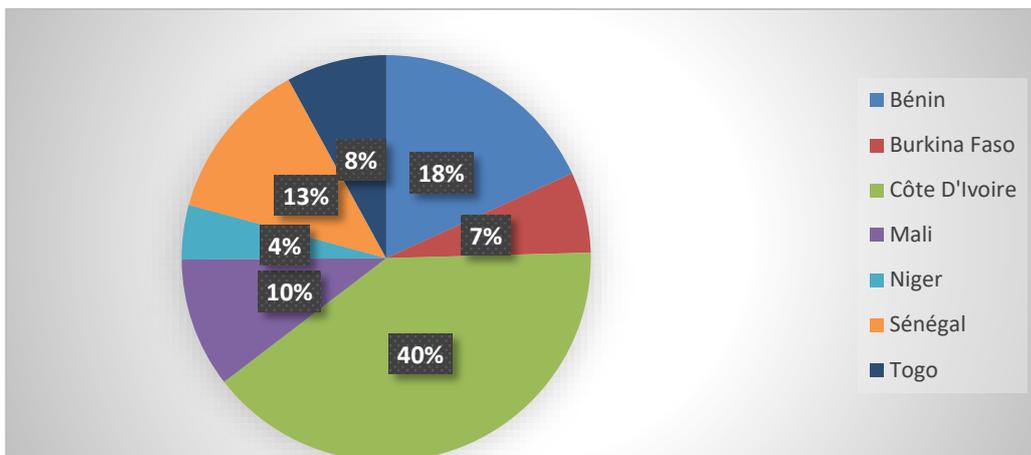
Graphique 3 : Répartition du nombre de crédits accordé



Source : Auteur (à partir des données de la BCEAO)

Nous constatons que le Sénégal et le Burkina sont respectivement les pays qui accordent le plus de crédits. Le Niger et la Côte d'ivoire octroient le plus faible nombre de crédits.

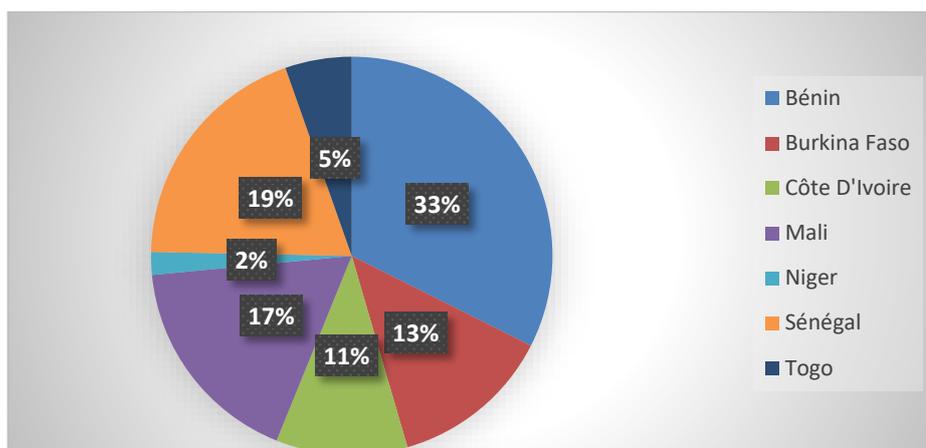
Graphique 4 : Répartition des crédits en souffrance



Source : Auteur (à partir des données de la BCEAO)

C'est en Côte d'ivoire qu'on remarque le plus de crédits en souffrance avec un taux de 40%. Ce qui peut aussi justifier la dégradation progressive du portefeuille de ce pays durant toute la période.

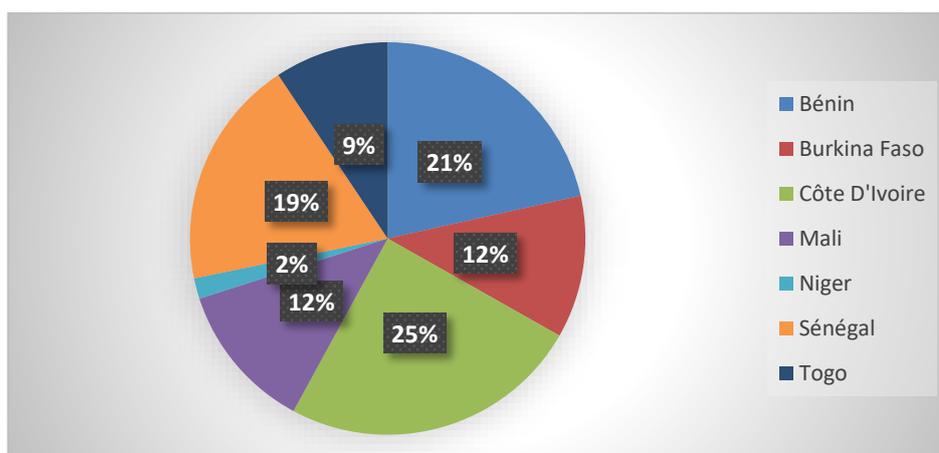
Graphique 5 : Répartition des encours de crédits



Source : Auteur (à partir des données de la BCEAO)

C'est au Bénin et au Sénégal que l'on trouve les encours financière les plus élevés accordés par les IMF.

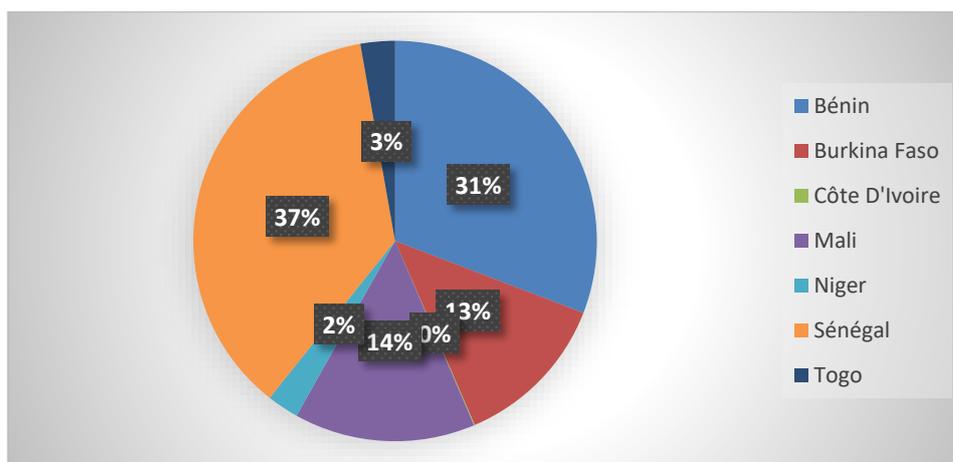
Graphique 6 : Répartition de l'épargne



Source : Auteur (à partir des données de la BCEAO)

C'est au niveau de la Côte d'ivoire, du Bénin et du Sénégal que la mobilisation de l'épargne demeure le plus d'ampleur. Le Niger et le Togo sont les pays où l'épargne est la plus faible.

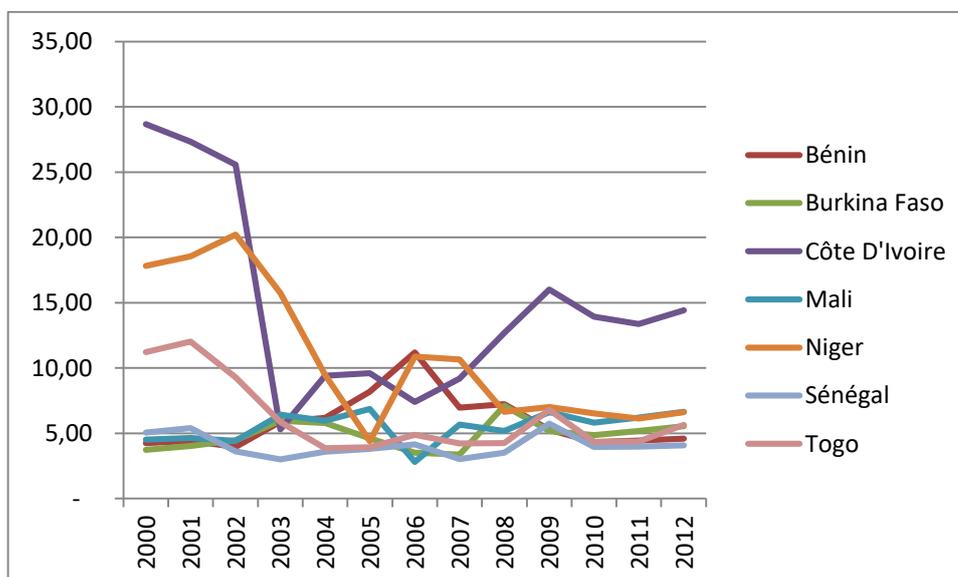
Graphique 7 : Répartition des fonds propres



Source : Auteur (à partir des données de la BCEAO)

Le Sénégal et le Bénin sont les pays où l'apport en fonds propres est le plus élevé. On constate que la Côte d'Ivoire a un taux en fonds propres de 0% ce qui peut signifier que le secteur de la microfinance de ce pays ne dépend que de l'épargne avec un taux de 25%.

Graphique 8 : Evolution du taux de portefeuille à risque



Source : Auteur (à partir des données de la BCEAO)

Seul le Sénégal présente une bonne qualité du portefeuille de crédits durant toute la période d'étude. D'où la situation des pays de l'UEMOA, à l'exception du Sénégal, est inquiétante, pouvant enfreindre cette dynamique de développement du secteur de la microfinance si des mesures ne sont pas prises.

Section 2 : **Présentation et analyse des résultats, conclusion sur les hypothèses**

Il s'agit en effet de présenter les résultats de la régression économétrique de notre modèle de base. Nos attentes sont que les résultats de ces estimations corroborent nos développements théoriques et aussi dans une moindre mesure certains résultats des travaux antérieurs sur le portefeuille de crédits.

2.1 - **Présentation des résultats**

Ainsi, avant de commencer l'analyse de nos données, nous utiliserons le test de Hausman afin de savoir lequel ; entre le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires sera retenu pour les régressions.

a) **Le test de Hausman**

Le test de spécification d'Hausman (1978) est un test général qui peut être appliqué à de nombreux problèmes de spécification en économétrie, traitant avec le problème d'endogénéité. Il repose sur le corps d'hypothèse suivant :

H₀ : $E(U_i/X_i) = 0$ (*les estimateurs du modèle à erreurs composées sont efficaces*)

H₁ : $E(U_i/X_i) \neq 0$ (*les estimateurs du modèle à erreurs composées sont biaisés*)

Alors, la statistique du test est la suivante :

$$H = (\hat{\beta}^{MEF} - \hat{\beta}^{MEC})' [V^{\wedge}(\hat{\beta}^{MEF}) - V^{\wedge}(\hat{\beta}^{MEC})]^{-1} (\hat{\beta}^{MEF} - \hat{\beta}^{MEC}) \rightarrow \chi^2(k)$$

Sous l'hypothèse nulle de spécification correcte, cette statistique est asymptotiquement distribuée selon un chi – deux à k degrés³ de liberté.

Soit le nombre de facteur variables dans le temps, introduits dans le modèle. Si le test est significatif (p-value < 0,05), nous retenons les estimateurs du modèle à effets fixes qui sont non biaisés. Dans le cas contraire (peu probable), nous retenons ceux du modèle à effets variables qui sont biaisés.

³ Pour notre modèle, k = 7

Tableau 2 : Résultats du test d'Hausman

```

chi2 (7) = (b-B)' [(V_b-V_B)^(-1)] (b-B)
          =          3.62
Prob>chi2 =          0.8220
(V_b-V_B is not positive definite)

```

La probabilité (Prob>chi2= 0,8220) est supérieure à 5%, alors le modèle à effets variables est préférable au modèle à effets fixes.

b) Le modèle à effets aléatoires

Le modèle à erreurs composées suppose que la spécificité individuelle est sous forme aléatoire. Le terme constant spécifique à l'individu i est aléatoire. Il se décompose en un terme fixe et un terme aléatoire spécifique à l'individu permettant de contrôler l'hétérogénéité individuelle. En regroupant les termes aléatoires du modèle, nous obtenons une structure à erreurs composées. Ainsi, si nous considérons N individus, observés sur T_i périodes de temps et K variables explicatives, le modèle s'écrit alors ⁴:

$$Y_{it} = \alpha_i + \sum_k \beta_k X_{kit} + \sum_p \lambda_p z_p' + \varepsilon_{it} \quad , \quad i = 1, \dots, N \quad \text{et } t = 1, \dots,$$

⁴ Dans notre modèle ; $N = 7$, $T_i = 13$ et $k = 7$

Tableau 3 : Résultats du modèle à effets aléatoire

Random-effects GLS regression		Number of obs	=	91	
Group variable: PAYS		Number of groups	=	7	
R-sq: within	= 0.3674	Obs per group: min	=	13	
between	= 0.7876	avg	=	13.0	
overall	= 0.5699	max	=	13	
corr(u_i, X) = 0 (assumed)		Wald chi2(7)	=	109.98	
		Prob > chi2	=	0.0000	
PAR	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
CS	.0029265	.0003841	7.62	0.000	.0021738 .0036792
EC	-.0001551	.0000272	-5.71	0.000	-.0002083 -.0001019
EP	.0000279	.0000247	1.13	0.257	-.0000204 .0000763
FP	.0000123	.0000221	0.56	0.577	-.000031 .0000557
PS	-.0006494	.0019501	-0.33	0.739	-.0044715 .0031727
NB	-1.92e-06	1.08e-06	-1.78	0.076	-4.04e-06 1.98e-07
CA	-.0000107	4.91e-06	-2.18	0.029	-.0000204 -1.10e-06
_cons	9.109944	.8319276	10.95	0.000	7.479396 10.74049
sigma_u	0				
sigma_e	3.0892314				
rho	0	(fraction of variance due to u_i)			

2.2 - Analyse des résultats

Avant l'interprétation des résultats du modèle, nous allons d'abord vérifier si les hypothèses qui sous-tendent une régression linéaire multiple sont vérifiées.

a) Vérification des hypothèses de la régression multiples

i) Test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan

Le test de Breusch-Pagan permet de tester l'hypothèse d'homoscédasticité du terme d'erreur d'un modèle de régression linéaire. Ce teste consiste à vérifier si le carré des résidus peut être expliqué par les variables du modèle.

H_0 : *Homoscedasticité des résidus*

H_1 : *Hétéroscédasticité des résidus*

Si la probabilité associée au test est inférieure à α , nous rejetons l'hypothèse d'homoscédasticité (H_0). En revanche, si la probabilité est supérieure à α , l'hypothèse H_0 est

vérifiée et nous pouvons supposer l'homoscédasticité des résidus. Avec $\alpha = 5\%$ = seuil de significativité.

Tableau 4 : Résultats du test d'hétéroscédasticité de Breusch- Pagan

```
Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity
Ho: Constant variance
Variables: fitted values of PAR

chi2(1)      =      0.50
Prob > chi2  =      0.4773
```

Vu que notre probabilité (**0. 4773**) est supérieure à la valeur de 5%. Alors nous acceptons l'hypothèse nulle. C'est-à-dire que les erreurs sont homoscedastiques. Dit autrement, la variance des erreurs est constante.

ii) Test d'autocorrélation des résidus

L'hypothèse de non autocorrélation des résidus est une condition nécessaire pour la validation des résultats de l'estimation par la méthode des MCO. Lorsque les erreurs sont autocorrélées, nous utilisons un nouvel estimateur : les moindres carrés généralisés (MCG). Nous utilisons le test de Durbin-Watson pour vérifier l'autocorrélation des erreurs dans notre modèle.

H0 : Absence d'autocorrélation des résidus

H1 : Autocorrélation des résidus

Le test de Durbin-Watson est utilisé pour détecter l'autocorrélation entre les résidus d'une régression linéaire. Dans la pratique, les termes d'erreurs sont souvent autocorrélés, ce qui peut entraîner une mauvaise estimation des paramètres. Une autocorrélation signifie que les erreurs d'observations adjacentes sont corrélées.

Tableau 5 : Résultats du test de Durbin-Watson

Durbin's alternative test for autocorrelation			
lags (p)	chi2	df	Prob > chi2
1	1.145	1	0.2845

La probabilité du **DW = 0.2845**. Cette valeur étant supérieure au seuil des 5%. Alors, nous acceptons H_0 : *absence d'autocorrélation des résidus*. C'est-à-dire que les erreurs sont indépendantes les unes des autres.

iii) Test de normalité des résidus

Le test de normalité permet de vérifier si les résidus suivent une loi normale ou non.

H_0 : *Les résidus suivent une loi normale*

H_1 : *Les résidus ne suivent pas une loi normale*

Tableau 6 : Test de normalité des résidus

Skewness/Kurtosis tests for Normality					
Variable	Obs	Pr(Skewness)	Pr(Kurtosis)	joint	
				adj chi2(2)	Prob>chi2
residu	13	0.8872	0.3687	0.91	0.6360

Nous constatons que la probabilité (**0,6360**) est supérieure au seuil de 5%. Donc nous acceptons l'hypothèse H_0 selon laquelle les résidus suivent une loi normale.

b) Analyse de la significativité des coefficients du modèle à effets aléatoires

L'analyse de la significativité des coefficients du modèle se fera en deux étapes : l'analyse du point de vue de la qualité globale d'une part et celle de la qualité individuelle des

coefficients d'autre part. Dans un premier temps, nous allons nous interroger sur la significativité globale du modèle, c'est-à-dire si l'ensemble des variables explicatives ont une influence sur la variable dépendante.

i) Significativité globale du modèle

L'appréciation de la qualité globale du modèle se fait avec la probabilité de chi2, qui indique si les variables explicatives ont une influence sur la variable dépendante. Soit le test d'hypothèses suivant :

H0 : tous les coefficients du modèle sont nuls

H1 : il existe au moins un coefficient non nul

Il suffira donc de comparer la probabilité associée au chi2 au seuil de 5% retenu. Dans le cas où la probabilité associée au chi2 calculée est inférieure à 5%, alors l'hypothèse H0 sera rejetée au profit de l'hypothèse alternative selon laquelle la régression est globalement significative.

Ainsi le modèle est globalement significatif car la probabilité de chi2 est inférieure au seuil de 5% (Prob= 0.0000).

L'analyse en termes de dimension montre que :

- dans la dimension temporelle (R-sq : within = 0,3674), les effets aléatoires contribuent à 36,74% de la variabilité du solde du portefeuille à risque à l'intérieur d'un pays ;
- dans la dimension individuelle (R-sq : between = 0,7876), 78,76% des variabilités du portefeuille à risque d'un pays à un autre sont expliquées par le modèle. Alors les relations entre le portefeuille à risque et les variables explicatives ne sont pas identiques pour les pays ;
- dans la dimension globale (R-sq : overall =0,5699) ; 56,99% des variabilités du solde du portefeuille à risque dans l'union sont expliquées par le modèle.

ii) La significativité individuelle du modèle

Pour se prononcer sur la significativité individuelle des variables, Les résultats de l'estimation montrent que seul quatre variables sont statistiquement significatives vu la probabilité qui leur est attribuée :

Notons que seules les variables crédits en souffrance, encours de crédit sont significatives au seuil de 1%, nombre de crédits accordés qui est significatives au seuil de 5% et la variable nombre total de bénéficiaire est significative au seuil de 10%.

- La variable crédits en souffrance influe positivement sur le portefeuille à risque. Ainsi une augmentation des crédits en souffrance d'une unité entraîne une hausse du portefeuille à risque de 0,0029265%.

- Les encours de crédit influent négativement sur le portefeuille à risque. D'où une hausse des encours de crédit d'une unité entraîne une baisse du portefeuille à risque de 0,0001551%.

- Le nombre de crédit accordé influe négativement sur le portefeuille à risque. D'où une augmentation du nombre de crédit accordé d'une unité entraîne une diminution du portefeuille à risque de 0,0000107%.

- Le nombre total de bénéficiaire influe négativement sur le portefeuille à risque au seuil de 10%. Ainsi une hausse du nombre total de bénéficiaire d'une unité entraîne une baisse du portefeuille à risque de 0,00000192%.

En revanche, les variables comme EP, FP et PS ne sont pas significatives et par conséquent n'influencent pas le portefeuille à risque.

2.3 - Conclusion sur les hypothèses

Tableau 7 : Résumé de la significativité des variables d'étude

Variables	Significativité au seuil de 5%	Significativité au seuil de 10%	Non significative
Crédits en souffrance	Oui (+)		
Encours de crédit	Oui (-)		
Epargne			Non
Fonds propres			Non
Points de service			Non
Nombre de bénéficiaire		Oui (-)	
Nombre de crédit accordé	Oui (-)		

Les variables telles que crédits en souffrance, les encours de crédit et le nombre de crédit accordés sont significatives à 5%. Le nombre de bénéficiaire est significative à 10% mais l'épargne, les fonds propre et les points de services ne sont pas significatives.

Tableau 8 : Hypothèse H1 portant sur les indicateurs financiers

Indicateurs	Sous-hypothèses à vérifier	Eléments étudiés dans les IMF	Confirmation au seuil de 5%
Financiers	H1.1 : les crédits en souffrance ont un effet positif sur le portefeuille à risque	Crédits en souffrance	Oui (+)
	H1.2 : les encours de crédit ont un effet négatif sur le portefeuille à risque	Encours de crédit	Oui (-)
	H1.3 : l'épargne a un effet positif sur le portefeuille à risque	Epargne	Non
	H1.4 : les fonds propres ont un effet positif sur le portefeuille à risque.	Fonds propres	Non

H1 : Les indicateurs financiers ont un impact sur le portefeuille de crédits des IMF :

- H1.1 est confirmée
- H1.2 est confirmée
- H1.3 est infirmée
- H1.4 est infirmée

Discussions des résultats de H1 : Donc les indicateurs financiers ont un impact sur le portefeuille de crédits dans l'UEMOA. Si nous nous référons au tableau ci-dessous, le portefeuille de crédits des institutions de microfinance de la zone UEMOA dépend des politiques financières. D'où les objectifs financiers déterminent le portefeuille de crédits des pays de l'UEMOA.

Tableau 9 : Hypothèse H2 portant sur les indicateurs sociaux

Indicateurs	Sous-hypothèses	Eléments à étudier	Confirmation au seuil de 5%
Sociaux	H2.1 : Le nombre de points de service a un effet positif sur le portefeuille à risque	Points de service	Non
	H2.2 : Le nombre de bénéficiaires a un effet positif sur le portefeuille à risque	Bénéficiaires	Non (-)
	H2.3 : Le nombre de crédit accordé a un effet positif sur le portefeuille à risque	Nombre de crédit accordé	Non (-)

H2 : Les indicateurs sociaux contribuent à l'amélioration du portefeuille de crédits des IMF :

- H2.1 est infirmée
- H2.2 est infirmée
- H2.3 est infirmée

Discussions des résultats de H2 : Au regard de ce tableau ci-dessus, nous constatons que les objectifs des IMF tournent vers la recherche de la performance financière car aucune variables sociales n'impacte sur le portefeuille à risque. D'où l'obtention d'une bonne qualité du portefeuille de crédits dépend des indicateurs financiers et non sociaux.

Conclusion de la deuxième partie

Cette partie a été consacrée à la méthodologique, la présentation des données, l'analyse des résultats et les limites. Nous y avons étudié la relation existante entre le portefeuille à risque (variable expliquée) et les variables explicatives que sont : les crédits en souffrance, les encours de crédit, l'épargne, les fonds propre, le nombre de points de services, le nombre total de bénéficiaire et le nombre de crédit accordé, sur une période d'étude allant de 2000 à 2012. Les résultats montrent une relation positive entre les crédits en souffrance et le portefeuille à risque et une relation négative entre les encours de crédit, le nombre de crédit accordé, le nombre de bénéficiaire et le portefeuille à risque. Les variables telles que l'épargne, les fonds propres et les points de services n'ont aucune influence sur le portefeuille à risque des IMF de la zone UEMOA.

Conclusion générale

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons essayé d'analyser le portefeuille de crédits des IMF de la zone UEMOA. En se basant sur le portefeuille à risque qui permet de mesurer le portefeuille de crédits, nous avons décelé les indicateurs qui sont susceptibles d'influencer positivement ou négativement ce dernier.

Afin d'y arriver, nous avons présenté, dans une première partie, le cadre théorique tout en mettant l'accent sur la définition des concepts et la revue de la littérature.

Dans une seconde partie, nous avons procédé à une étude empirique tout en mettant l'accent aussi sur la méthodologie de recherche et la présentation du contexte et enfin l'analyse des résultats. Les données utilisées sont les données de l'ensemble des SFD globale des 7 pays de l'UEMOA sur une période de 13 années (2000 - 2012). Ces données proviennent dans la base de données au niveau de la direction de la microfinance de la BCEAO. Nous utilisons donc des données sur panel.

Nos résultats montrent que les crédits en souffrance et les encours de crédits sont les éléments les plus déterminants du portefeuille de crédits de ces institutions. Par contre nous trouvons un impact négatif significatif du nombre de bénéficiaire et du nombre de crédit accordé et une absence d'influence de l'épargne, des fonds propre et des points de service sur le portefeuille à risque et par conséquent sur le portefeuille de crédits.

Ainsi, dans le cadre d'une bonne gestion du portefeuille de crédits les IMF de la zone UEMOA doivent veiller à la réduction des crédits en souffrance ; privilégier la gestion préventive des risques de non-paiement des crédits pour avoir un portefeuille de crédits de qualité ; permettre une meilleure circulation des informations sur la solvabilité des emprunteurs. Et comme limite nous avons un manque de données sur la Guinée Bissau sur toute la période.

Sur le plan théorique, l'étude apporte une contribution à la littérature dans l'analyse du portefeuille de crédits. La particularité de ce travail est d'avoir mis l'accent sur la recherche des variables qui impactent sur le portefeuille de crédits.

Sur le plan empirique ce travail est un outil d'aide à l'analyse du portefeuille de crédits des institutions de microfinance. En effet, il permet de fournir les variables les plus déterminantes du portefeuille à risque afin que les institutions de microfinance dans la prise de décision, puisse améliorer leur portefeuille de crédits. En outre, les recommandations formulées pourraient être de véritables outils de contrôle dans le secteur de la microfinance de

la zone. Au vue de la concurrence qui règne dans ce secteur, il permettrait aux institutions de microfinance d'être plus compétitifs et d'assurer la viabilité et la pérennité.

Pour la suggestion, nous partons des recommandations évoquées ci-dessus.

L'accent est mis sur la gestion préventive des risques de non-paiement des crédits pour avoir un portefeuille de crédits de qualité. D'où la perspective peut être orientée vers la question suivante : quels sont les impacts de la gestion préventive des risques pour les institutions de microfinance de la zone UEMOA ?

Bibliographie

- [1]. Ahlin, C. & Townsend, R. (2007) Using Repayment Data to Test Across Models of Joint Liability Lending *Economic Journal*, (117)11-51.
- [2]. Akerlof G. (1970). The market of lemons: qualitative uncertainty and the market mechanism. *Quarterly Journal of Economics*, 84, 488-500.
- [3]. Armendariz, B. & Morduch, J. (2000) Microfinance Beyond Group Lending. *Economics of Transition* (8) 401-420.
- [4]. Azokly, R. (2010). Les innovations réussies en matière de recouvrement des impayés des IMF.
- [5]. International Fund For Agricultural Development (IFAD).
- [6]. Boyé S., Hardenberg J. et Poursat C. (2009), *Le guide de la microfinance : Microcrédit et épargne pour le développement*. Eyrolles, Editions d'organisations. 2e éd. Paris.
- [7]. Brau J.C., Woller G.M. (2002), "Microfinance : A comprehensive review of the existing literature", .
- [8]. CGAP (1998) ; «Stratégies de mobilisation de l'épargne : leçons tirées de l'expérience de 4 institutions», Focus n°13.
- [9]. CGAP (2006) *La micro finance et les banques : Le downscaling : une opportunité pour les banques*. Washington.
- [10]. CGAP (2003) ; « L'impact de la microfinance », *Note sur la microfinance*, n°13
- [11]. CGAP (2012) ; « Directives concertées », *Note sur la microfinance*, p. 100.
- [12]. Cull R., demirgüç-kunt A. et Morduch J. (2007), « Financial Performance and Outreach: A Global Performance of Leading Microbanks », *Economic Journal*, vol. 117, pp. 107-133.
- [13]. Ghatak, M. (1999) Group Lending, Local Information, and Peer Selection, *Journal of Development Economics*, 229-2
- [14]. Godquin M. (2004), « Microfinance Repayment Performance in Bangladesh: How to Improve the Allocation of Loans by MFIs », *World Development*, vol. 32, n° 11, pp. 1909-1926.
- [15]. Guérin I. (2002), "Microfinance dans les pays du sud : quelle incompatibilité entre solidarité et pérennité", *Revue d'Economie Financière*, pp. 145-164.
- [16]. Harris M., Raviv, A. (1988), « Corporate control contests and capital structure». *Journal of Financial Economics*. 20: 55-86.
- [17]. Honlonkou A. (2001). Problème de remboursement des crédits dans le système financiers décentralisés et garanties de prêts aux petits opérateurs économiques au Bénin. JEL : D82, G14, G21, G33.
- [18]. Lanha M. (2002). « Résolution des problèmes d'information en microfinance. Analyse à partir de la stratégie de Vita-Finance Bénin ». *Monde en Développement* 119 (30) : 47-61.

- [19]. Littlefield E. et Kneiding, C. (2009). « The global financial crisis and its impact on microfinance », CGAP focus note No. 52.
- [20]. Morduch J. (1999), «The microfinance promises ». *Journal of Economic Literature*, (32), 1569-1614.
- [21]. Morduch J. (2000), « The microfinance schism », *World Development*, vol. 28, n° 4, p. 617-629.
- [22]. Ndour N. (2011), «Déterminants de la performance de remboursement de long terme dans la massification de l'offre de microcrédit des pays en développement : le cas du Sénégal». *Revue des Sciences de Gestion*, (249-250), 133-138.
- [23]. Nzongang J., Djoutsa L., Wamba A., Taoudjou N. A. (2010). Détermination des impayés dans les institutions de microfinance en zone urbaine : le cas du réseau MUFFA (Mutuelle des Femmes Africaines) au Cameroun. JEL D82, G14, G21, G32, G33
- [24]. Paxton J., Graham D. et Thraen C. (2000), « Modeling Group Loan Repayment Behavior: New Insights from Burkina-Faso », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 48, n° 3, pp. 639-655.
- [25]. Pitt M. & Khandker R, (1998) The Impact of group-base de credit programs on poorhouseholds in Bangladesh: Does the gender of participants matter? *The Journal of Political Economy*, (106)956-996.
- [26]. Rosenberg R. (1997). « Les taux d'intérêt applicables aux microcrédits », CGAP, Étude spéciale N° 1
- [27]. Sharma M. et Zeller M. (1997), « Repayment Performance in Group Based Credit Programs in Bangladesh: an Empirical Analysis », *World Development*, vol. 25, n° 10, pp. 1731-1742.
- [28]. Schreiner M, (2003) Les vertus et les faiblesses de l'évaluation statistique (credit scoring en micro finance) », *Micro finance Risk Management and Center for Social Development*. Washington University in St Louis.
- [29]. Varian H. R. (1992). Introduction à l'analyse micro-économique. (Paris et Bruxelles, De Broeck Université : Nouveaux horizons
- [30]. Wenner M. (1995), « Group Credit: A Mean to Improve Information Transfer and Loan Repayment Performance », *Journal of Development Studies*, vol. 32, n° 2, pp. 263-281.
- [31]. Woller G., Dunford C., W. Woodworth (1999), "Where to microfinance", *International Journal of Economic Development*, 1, pp. 29-64.
- [32]. Woolcock, M. (2001) Microenterprise and Social Capital: A Framework for Theory, Research, and Policy. *Journal of Socio-Economic*. (30) 193-198.
- [33]. Yunus M. (1997), « Vers un monde sans pauvreté » ; *Edition JC Lattès. Paris*.
- [34]. Zeller M. (1998), « Determinants of Repayment Performance in Credit Group: The Role of Program Design, Intra Group Pooling and Social Cohesion », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 46, n° 1, pp. 599-620.

Mémoires

- [1]. Alyson F. (2012) « La microfinance et son impact sur la pauvreté dans les pays en développement ». Economies et finances.
- [2]. Affissou A., Djamal D., Soukere B. Analyse de l'impact des impayés sur le cycle d'exploitation d'une institution de microfinance : cas de CLCAM Avrankou. Mémoire master FASEG Université d'Abomey-Calvi (UAC) Benin 2009
- [3]. Voukeng, G.B (2015) Analyse des causes des impayés dans le processus d'octroi de crédit dans les institutions de microfinance au Cameroun : cas de la Bourse d'Epargne et de Crédit (BEC).

Livres

- [1]. Pierre vernimmen, « Finance d'entreprise » édition 2014 par Pascal Quiry et Yann le Fur p. 400-405.
- [2]. Souleymane Soulama, « Microfinance, pauvreté et développement », édition 2005 Archive contemporain, p.15-35.

Sites internet

- [1]. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cr%C3%A9dit/20314>
- [2]. <http://www.cgap.org/gm/document-1.9.34941/Evolution%20du%20secteur%20de%20la%20microfinance%20dans%20l'UEMOA.pdf> (Évolution du secteur de la microfinance dans l'UEMOA document pdf)
- [3]. <http://www.bceao.int>
- [4]. <http://www.microcreditsummit.org/>
- [5]. <http://www.cgap.org/p/site/c/template.rc/1.1.1305/>.
- [6]. <http://www.lamicrofinance.org/content/article/detail/15563>

Annexes

Annexe 1 : Evolution du taux de portefeuille à risque

Pays	Bénin	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
2000	4,25	3,74	28,68	4,52	17,83	5,06	11,22
2001	4,42	4,04	27,33	4,65	18,55	5,39	12,01
2002	3,95	4,48	25,56	4,42	20,21	3,61	9,29
2003	5,88	5,97	5,30	6,41	15,75	3,00	5,87
2004	6,18	5,79	9,40	5,97	9,47	3,60	3,85
2004	8,18	4,60	9,61	6,86	4,39	3,82	3,93
2006	11,20	3,52	7,40	2,80	10,87	4,15	4,88
2007	6,97	3,37	9,19	5,66	10,66	3,04	4,23
2008	7,24	7,11	12,70	5,17	6,65	3,52	4,24
2009	5,28	5,17	16,01	6,62	7,00	5,74	6,79
2010	4,32	4,86	13,93	5,81	6,52	3,95	4,34
2011	4,45	5,17	13,38	6,22	6,14	3,97	4,36
2012	4,60	5,54	14,41	6,64	6,63	4,07	5,65

Annexe 2 : Evolution des crédits en souffrance

Pays	Bénin	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2000	1 580	560	3 485	899	378	1 120	690	8 712
2001	1 681	606	3 559	953	419	1 246	791	9 253
2002	1 882	831	3 958	970	447	987	903	9 979
2003	3 704	1 294	1 024	1 691	294	1 108	700	9 815
2004	4 844	1 705	2 338	2 037	415	2 443	806	14 588
2004	6 089	1 822	2 329	2 631	268	3 625	954	17 718
2006	6 774	1 460	1 964	1 454	1 023	4 447	1 511	18 633
2007	5 494	1 589	2 820	2 261	444	3 839	923	17 370
2008	4 744	3 689	4 554	3 829	784	4 958	2 604	25 164
2009	2 983	3 409	5 141	4 891	1 052	8 698	4 493	30 668
2010	2 836	3 527	4 572	4 394	999	6 237	2 965	25 530
2011	2 969	3 920	4 501	4 780	1 010	6 451	3 120	26 750
2012	3 120	4 420	4 981	5 185	1 180	6 689	4 140	29 715

Annexe 3 : Evolution des encours de crédits

Pays	Bénin	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2000	37 200	14 988	12 150	19 897	2 120	22 150	6 150	114 655
2001	38 044	15 005	13 020	20 512	2 259	23 118	6 583	118 541
2002	47 647	18 563	15 486	21 958	2 211	27 336	9 715	142 916
2003	63 042	21 671	19 337	26 371	1 866	36 912	11 914	181 113
2004	78 383	29 466	24 866	34 142	4 380	67 906	20 916	260 059
2004	74 444	39 575	24 247	38 326	6 101	94 950	24 299	301 942
2006	60 481	41 447	26 534	51 880	9 414	107 102	30 989	327 847
2007	78 848	47 124	30 679	39 913	4 166	126 344	21 799	348 873
2008	65 569	51 900	35 874	74 116	11 796	140 946	61 412	441 613
2009	56 458	65 913	32 122	73 892	15 031	151 528	66 140	461 084
2010	65 682	72 496	32 822	75 607	15 328	158 041	68 335	488 311
2011	66 700	75 800	33 650	76 900	16 450	162 300	71 520	503 320
2012	67 800	79 820	34 562	78 120	17 800	164 300	73 250	515 652

Annexe 4 : Evolution de l'épargne

Pays	Bénin	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2000	31 100	17000	35 680	17 560	2 451	27 400	13 500	144 691
2001	32 847	17 980	36 167	18 843	2 577	28 081	14 368	150 863
2002	33 098	18 156	39 160	17 671	2 103	28 738	14 732	153 658
2003	37 073	17 459	46 651	21 425	1 999	36 531	16 887	178 025
2004	42 322	34 988	49 861	26 511	3 856	53 326	27 775	238 639
2004	41 099	38 149	58 959	32 623	4 891	72 388	28 567	276 676
2006	39 824	44 715	71 440	38 391	5 423	82 177	35 110	317 080
2007	39 536	51 224	80 086	31 197	3 431	100 839	27 443	333 757
2008	50 474	72 049	97 360	51 588	6 164	112 911	68 411	458 958
2009	55 990	69 958	91 580	56 305	8 070	132 570	77 463	491 935
2010	56 387	74 588	97 878	56 428	8 274	135 947	74 608	504 110
2011	57 800	78 950	10 012	57 200	8 560	136 800	76 100	425 422
2012	58 000	81 450	11 456	59 000	8 870	139 500	78 650	436 926

Annexe 5 : Evolution des fonds propres

Pays	Bénin	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2000	17 000	7 000	-35	8 000	1 410	20 152	1 521	55 048
2001	174 562	7 621	-49	8 952	1 500	23 125	1 652	217 363
2002	18 954	7 854	-50	9 230	1 600	26 010	1 785	65 383
2003	19 100	8 000	-58	10 262	1 780	26 541	1 985	67 610
2004	20 204	8 403	-1 416	11 062	1 946	27 748	2 097	70 044
2004	21 289	10 136	-5 129	13 526	3 088	36 539	2 804	82 253
2006	13 523	10 882	-7 188	13 563	4 345	40 271	4 005	79 401
2007	18 000	12 023	-18	13 000	3 125	48 916	2 969	98 015
2008	18 971	10 100	-10	13 120	3 356	38 620	3 125	87 282
2009	21 562	12 000	12	13 546	3 785	48 230	3 645	102 780
2010	22 321	12 568	35	13 895	4 350	54 231	3 845	111 245
2011	22 654	13 654	89	14 000	4 421	65 321	4 215	124 354
2012	23 564	14 210	110	14 100	4 456	70 120	4 689	131 249

Annexe 6 : Evolution des points de services

Pays	Bénin	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2000	155	100	174	410	61	198	112	1 210
2001	168	156	175	448	64	213	142	1 366
2002	168	167	182	450	62	220	142	1 391
2003	195	167	220	515	55	204	178	1 534
2004	435	424	243	858	170	722	202	3 054
2004	449	428	235	890	140	713	192	3 047
2006	295	395	234	1 040	165	629	148	2 906
2007	259	389	258	602	76	601	100	2 285
2008	694	634	514	1 298	166	1 046	874	5 226
2009	670	652	508	1 110	164	862	912	4 878
2010	688	654	502	1 126	168	868	732	4 738
2011	750	710	520	1 250	172	970	780	5 152
2012	870	869	589	1 356	188	1 010	905	5 787

Annexe 7 : Evolution des bénéficiaires

Pays	Bénin	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2000	870 100	398 100	429 650	378 002	57 800	314 500	131 200	2 579 352
2001	920 849	430 117	438 893	387 162	59 074	369 147	147 756	2 752 998
2002	941 984	463 334	470 509	397 770	43 139	369 743	152 945	2 839 424
2003	1 049 331	515 798	786 703	482 354	43 640	460 223	179 854	3 517 903
2004	851 046	1 251 082	817 189	897 184	184 258	546 959	467 781	5 015 499
2004	978 700	1 422 415	869 003	1 026 068	247 902	1 730 390	523 902	6 798 380
2006	977 897	1 510 504	1 132 170	1 143 517	319 286	1 811 843	57785	6 953 002
2007	672 760	1 506 125	1 409 040	612 072	88 142	1 860 723	252 241	6 401 103
2008	1 374 122	1 227 308	2 073 333	1 443 573	432 895	1 817 375	934 900	9 303 506
2009	1 523 565	1 488 930	2 204 380	1 559 313	560 292	2 090 517	1 095 683	10 522 680
2010	1 555 938	1 555 390	2 288 643	1 572 470	563 505	2 076 805	1 049 203	10 661 954
2011	1 670 000	1 650 000	2 300 000	1 689 010	572 000	2 145 200	1 160 220	11 186 430
2012	1 760 000	1 781 010	2 356 780	1 780 200	589 500	2 254 600	1 350 200	11 872 290

Annexe 8 : Evolution du nombre de crédit accordé

Pays	Bénin	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2000	178 520	220 100	20 123	142 656	38 654	265 456	69 654	935 163
2001	181 000	228 520	21 560	231 254	39 652	270 256	70 000	1 042 242
2002	185 620	230 562	22 000	260 323	40 232	271 564	71 250	1 081 551
2003	190 000	236 520	22 737	267 456	41 000	272 564	72 523	1 102 800
2004	192 546	240 385	22 096	270 933	42 211	279 252	74 581	1 122 004
2004	112 158	134 809	55 570	291 417	35 719	195 586	65 802	891 061
2006	113 319	99 359	132 057	237 463	40 895	250 396	30 495	903 984
2007	114 000	114 924	237 665	266 230	39 852	246 441	31 200	1 050 312
2008	112 890	114 980	100 100	270 120	40 000	242 000	33 231	913 321
2009	114 700	115 200	138 000	292 000	42 521	242 563	35 621	980 605
2010	116 230	116 230	139 520	292 980	42 956	243 652	36 523	988 091
2011	116 890	116 850	141 400	350 232	43 652	243 988	37 564	1 050 576
2012	117 400	117 000	141 980	369 852	44 562	244 000	38 000	1 072 794

Annexe 9 : Résultats du test d'HAUSMAN

	—— Coefficients ——		(b-B) Difference	sqrt (diag (V_b-V_B)) S.E.
	(b) fixe	(B) .		
CS	.0025835	.0029265	-.000343	.000159
EC	-.0000976	-.0001551	.0000575	.0000251
EP	-.0000149	.0000279	-.0000429	.0000133
FP	.0000256	.0000123	.0000133	.
PS	.0029901	-.0006494	.0036395	.0018594
NB	-3.64e-06	-1.92e-06	-1.72e-06	6.55e-07
CA	-.0000128	-.0000107	-2.05e-06	6.53e-06

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(7) = (b-B)' [(V_b-V_B)^(-1)] (b-B)
= 3.62
Prob>chi2 = 0.8220
(V_b-V_B is not positive definite)

Table des matières

Sommaire.....	ii
Sigles et abréviations	iii
Liste des figures.....	iv
Liste des tableaux	v
Liste des graphiques.....	vi
Remerciements	vii
Introduction générale.....	8
1.1 - Contexte.....	8
1.2 - Problématique de la recherche.....	8
1.3 - Objectifs de la recherche	10
1.4 - Hypothèses et sous-hypothèses de recherche	10
1.5 - Intérêt du sujet	10
1.6 - Plan de rédaction	11
PARTIE 1 : Cadre théorique	12
Chapitre 1 : Définition et analyse des concepts	13
Section 1 : Définition des concepts	14
1.1 - Concepts d'IMF.....	14
1.1.1 - Objectifs des IMF	14
1.1.2 - Impacts des IMF	14
1.1.3 - Fonction d'une IMF	15
1.1.4 - Les produits financiers de la microfinance	15
Microcrédit.....	15
i) Microcrédit solidaire	16
ii) Microcrédit individuel.....	16
L'épargne	16
i) L'épargne obligatoire	16
ii) L'épargne obligatoire volontaire.....	16
iii) Les dépôts à vue et les comptes semi-liquides.....	17
Transfert d'argent.....	17
Micro-assurance.....	17
1.2 - Concept de crédit.....	17
1.3 - Le portefeuille de crédit des IMF	18
1.3.1 - Généralité sur l'examen du portefeuille de crédits.....	18
Caractéristique de l'activité de crédit d'une IMF	18
L'étendue de l'examen du portefeuille	19
Les systèmes associés au portefeuille de crédit.....	19

1.3.2 - Le risque de crédit.....	20
Section 2 : Etude des relations entre les concepts.....	21
2.1 - Microcrédit et Epargne	21
2.2 - Microcrédit et Micro-assurance	21
2.3 - Le portefeuille de crédits et le portefeuille à risque.....	21
2.4 - Performance financière et productivité des personnels	21
2.5 - Performance financière et qualité du portefeuille de crédits.....	22
Chapitre 2 : Revue de littérature.....	24
Section 1 : Revue critique de la littérature et les théories	25
1.1 - Revue critique de la littérature.....	25
1.2 - Les théories.....	27
1.2.1 - La théorie d'agence.....	27
1.2.2 - L'asymétrie d'information	28
La sélection adverse	28
L'aléa moral	29
Section 2 : Les approches de la microfinance.....	31
2.1 - L'approche du bien-être ou « welfarist approach »	31
2.2 - L'approche institutionnaliste	31
2.3 - Deux visions complémentaires	32
PARTIE 2 : Cadre empirique.....	35
Chapitre 1 : Méthodologie de la recherche	36
Section 1 : Approche méthodologique	37
1.1 - Approche hypothético-déductive.....	37
1.2 - Échantillonnage	37
1.3 - Méthode de collecte et de traitement de données	37
Méthode de collecte de données.....	37
Traitement de données	37
Section 2 : Mesure des variables retenues, schéma et modèle d'analyse.....	39
2.1 - Mesure des variables retenues	39
2.2 - Schéma d'analyse	39
2.3 - Modèle d'analyse.....	40
Chapitre 2 : Présentation du contexte de l'étude et analyse des résultats	42
Section 1 : Présentation du contexte	43
1.1 - Composition des SFD.....	43
Les objectifs de la réglementation.....	43
Modalité d'application	44
Les instructions de la BCEAO	44
Les opérations que les SFD sont autorisés à faire.....	45
La promotion du secteur.....	45

1.2 - Situation de la microfinance dans l'UEMOA.....	46
Section 2 : Présentation et analyse des résultats, conclusion sur les hypothèses	50
2.1 - Présentation des résultats.....	50
Le test de Hausman	50
Le modèle à effets aléatoires.....	51
2.2 - Analyse des résultats	52
Vérification des hypothèses de la régression multiples.....	52
i) Test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagen	52
ii) Test d'autocorrélation des résidus.....	53
iii) Test de normalité des résidus	54
Analyse de la significativité des coefficients du modèle à effets aléatoires.....	54
i) Significativité globale du modèle.....	55
ii) La significativité individuelle du modèle.....	55
2.3 - Conclusion sur les hypothèses	56
Conclusion générale	60
Bibliographie	62
Annexes.....	65
Table des matières	70
Résumé.....	73

Résumé

Dans ce document, nous avons analysé le portefeuille de crédit des institutions de microfinance de la zone UEMOA. Nous avons travaillé sur les données de l'ensemble des SFD des 7 pays de l'UEMOA sur une période de 13 ans allant de 2000 à 2012. Nos résultats montrent que les crédits en souffrance et les encours de crédits sont les éléments les plus déterminants du portefeuille de crédit de ces institutions. Par contre nous trouvons un impact négatif significatif du nombre de bénéficiaire et du nombre de crédit accordé et une absence d'influence de l'épargne, des fonds propre et des points de service sur le portefeuille à risque et par conséquent sur le portefeuille de crédit des institutions de microfinance de la zone UEMOA.

Mot-Clé : *Institution de microfinance, crédit, portefeuille de crédit*

Abstract

“Analyses the portfolio of the credit of the W.A.E.M.U⁵ microfinance institutions”

In this document, we analyzed the portfolio of credit of the W.A.E.M.U microfinance institutions. We worked the data from all of the SFD of the seven countries of the W.A.E.M.U over a period of 13 years from 2000 to 2012. Our results show that overdue credits and loans outstanding are the determinants of portfolio of credit to these institutions. On the hand we find a negative and significant impact in the number of recipient and the number of credits granted on the portfolio at risk in W.A.E.M.U and a lack ok influence of savings, the own funds and the service points on the portfolio to risk and accordingly on the portfolio of the credit of the W.A.E.M.U microfinance institutions.

Keywords: *Microfinance institution, credit, portfolio of credit*

⁵ West African Economic and Monetary Union